

1 Cour pénale internationale

2 Chambre de première instance I

3 Situation en République de Côte d'Ivoire

4 Affaire Le Procureur c. Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé - n° ICC 02/11 01/15

5 Juge Cuno Tarfusser, Président - Juge Olga Herrera Carbuccion - Juge Geoffrey

6 Henderson

7 Procès - Salle d'audience n° 1

8 Mardi 9 mai 2017

9 *(L'audience est ouverte en public à 10 h 36)*

10 M. L'HUISSIER : [10:36:35] Veuillez vous lever.

11 L'audience de la Cour pénale internationale est ouverte.

12 Veuillez vous asseoir.

13 *(Le témoin est présent dans la salle de vidéoconférence)*

14 TÉMOIN : CIV-OTP-P-0109

15 *(Le témoin s'exprimera en français)*

16 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [10:37:08] Bonjour. Bonjour

17 à tout le monde.

18 Bonjour à vous, Monsieur le témoin.

19 Je pense que vous m'entendez. Est-ce que vous m'entendez, Monsieur le témoin ?

20 LE TÉMOIN : [10:37:18] Oui.

21 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [10:37:26] Avant que nous

22 ne commençons... Mais il y a un chien là-bas ?

23 Avant de commencer, je souhaiterais vous donner lecture d'une décision orale très

24 rapide, très brève, suite à la requête présentée pour une prorogation de délai pour

25 répondre à la demande de l'Accusation. Il s'agit « du » paragraphe 43 et 44 de... des

26 consignes données en matière de conduite de... du procès. Je fais référence au dépôt

27 d'écriture 895. C'est une requête qui a été présentée conjointement par les Défenses

28 de M. Gbagbo et de M. Blé Goudé, et ainsi que par la représentation légale des

1 victimes, par voie de courriel. Alors, cela est arrivé le lundi 8 mai dans notre... par
2 courriel, donc, à *16 h 49.

3 La Chambre rappelle que, le 9 février 2017, il avait été fait droit à une prorogation de
4 délai de temps pour... pour l'Accusation, et ce, pour la présentation du dépôt
5 d'écriture 895. Cela fait l'objet du compte rendu d'audience T-119, première page,
6 ligne 24, jusqu'à la page 2, ligne 2.

7 Au vu de la nature et de la teneur du dépôt d'écriture 895 ainsi qu'au vu du nombre
8 de documents auxquels il est fait référence, au vu également du calendrier, la
9 Chambre conclut qu'il y a de bonnes... que de bonnes raisons ont été invoquées pour
10 que cette prorogation de temps soit accordée, et ce, à toutes les parties qui doivent
11 répondre. Et en conséquence, il est fait droit à la requête ainsi qu'à la limite de temps
12 demandée pour les réponses et au... au dépôt d'écriture 895. Et cela a été, donc,
13 prorogé jusqu'au 15 septembre 2017, afin, justement, de sauvegarder l'exactitude
14 ainsi que la publicité du compte rendu d'audience. Il est demandé aux parties de
15 déposer leurs courriels contenant la requête en tant qu'annexe publique à leur
16 réponse.

17 M^e KNOOPS (interprétation) : [10:40:07] Juste rapidement, Monsieur le Président.

18 Je ne suis pas sûr si cette requête avait été demandée... s'il avait été demandé une
19 augmentation du nombre de... limite de pages.

20 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [10:40:21] Mais bien sûr,
21 bien sûr.

22 M^e KNOOPS (interprétation) : [10:40:23] Bon, nous n'en savons rien pour le moment,
23 mais nous pouvons... nous pouvons toujours revenir sur la question, n'est-ce pas ?

24 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [10:40:30] Non, non, ce n'est
25 pas la peine. Cela... Il a été fait droit. Il serait complètement absurde de ne pas
26 également faire droit à une augmentation du nombre limite de pages.

27 Donc, excusez-nous, Monsieur le témoin. Excusez-nous. Nous avons dû, donc, régler
28 cela rapidement et statuer à ce sujet avant que je ne me tourne à nouveau vers vous

1 et que des questions commencent à vous être posées.

2 Et, d'ailleurs, même avant que des questions commencent à vous être posées, il y a
3 d'autres mesures qu'il faudra prendre ou d'autres questions qu'il faudra régler. Pour
4 ce faire, nous allons passer à huis clos partiel.

5 Et je vais demander à ce que nous passions à huis clos partiel, Madame la greffière
6 d'audience.

7 *(Passage en audience à huis clos partiel à 10 h 41)*

8 (Expurgée)

9 (Expurgée)

10 (Expurgée)

11 (Expurgée)

12 (Expurgée)

13 (Expurgée)

14 (Expurgée)

15 (Expurgée)

16 (Expurgée)

17 (Expurgée)

18 (Expurgée)

19 (Expurgée)

20 (Expurgée)

21 (Expurgée)

22 (Expurgée)

23 (Expurgée)

24 (Expurgée)

25 (Expurgée)

26 (Expurgée)

27 (Expurgée)

28 (Expurgée)

1 (Expurgée)

2 (Expurgée)

3 (Expurgée)

4 (Expurgée)

5 (Expurgée)

6 (Expurgée)

7 (Expurgée)

8 (Expurgée)

9 (Expurgée)

10 (Expurgée)

11 (Expurgée)

12 (Expurgée)

13 (Expurgée)

14 (Expurgée)

15 (*Passage en audience publique à 10 h 44*)

16 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [10:44:42] Nous sommes en audience publique,

17 Monsieur le Président.

18 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [10:44:46] Merci.

19 Monsieur le témoin, je dois maintenant vous donner d'autres informations.

20 Premièrement, au sujet des mesures de protection, la Chambre vous a accordé des

21 mesures de protection, Monsieur, et ces mesures de protection vont durer pendant

22 toute votre déposition, pendant tout votre témoignage.

23 Donc, vous avez un pseudonyme. Et de toute façon, ici, tout le monde vous

24 appellera « Monsieur », « Monsieur le témoin » ou « Monsieur », et nous n'allons pas

25 nous adresser à vous en disant votre nom.

26 Votre voix est déformée et les traits de votre visage sont également déformés. Donc,

27 cela n'est pas visible à l'extérieur. Mais vous devez également coopérer pour que ces

28 mesures de protection puissent fonctionner de façon satisfaisante. Cela signifie que

1 vous ne devez absolument rien dire qui risquerait de vous identifier. Et si jamais
2 vous devez dire quelque chose qui risque de vous identifier, adressez-vous à moi,
3 Monsieur, et demandez à ce que nous passions à huis clos partiel.

4 LE TÉMOIN : O.K.

5 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : De plus, à n'importe quel
6 moment, si vous avez un souci, un problème, vous pouvez m'en parler, et nous
7 essaierons de régler le problème, le ou les problèmes. D'accord ?

8 LE TÉMOIN : O.K.

9 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : Et puis, troisièmement, la
10 question linguistique. Je vais vous demander de parler lentement et clairement,
11 parce que ce que vous dites doit être interprété en anglais également. Donc, nous
12 avons des interprètes et nous avons également des sténotypistes qui doivent vous
13 comprendre bien pour les interprètes et transcrire par écrit ce que vous dites pour les
14 sténotypistes. Donc, parlez lentement et attendez surtout que la personne qui vous
15 pose des questions a bel et bien fini de poser sa question et, ensuite, répondez à la
16 question. D'accord ?

17 LE TÉMOIN : [10:47:32] D'accord.

18 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [10:47:38] Donc, la personne
19 finit la question, vous attendez, vous respirez et vous... et vous répondez.

20 Alors, pour ce qui est maintenant de votre déposition, je vous dirais que vous savez
21 bien évidemment que cette Chambre de la Cour pénale internationale a été
22 constituée pour juger de l'affaire *Le Procureur c. M. Gbagbo et M. Blé Goudé*, et vous
23 avez été convoqué en tant que témoin dans ce procès. Et un témoin a le devoir de
24 dire la vérité, parce que la vérité que vous allez nous relater, nous dire, nous
25 permettra de découvrir la vérité globale au sujet de cette affaire.

26 Donc, votre seul devoir consiste à nous dire ce que vous avez vu et ce que vous
27 savez, et non pas ce que vous pensez, et non pas ce que vous ressentez. D'accord ?

28 LE TÉMOIN : [10:48:43] D'accord.

1 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [10:48:52] Donc, parce que
2 vous allez dire la vérité et pour que vous disiez la vérité, il est exigé que vous
3 prononciez un engagement solennel — c'est la loi qui le requiert. Et en conséquence,
4 je vais vous demander de bien vouloir lire la formule qui se trouve devant vous. Est-
5 ce que vous pouvez la lire, Monsieur ?

6 LE TÉMOIN : [10:49:18] Oui.

7 Je déclare solennellement que je dirai la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

8 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [10:49:37] Merci beaucoup.

9 Et en dernier lieu, je dois vous informer que si vous ne dites pas la vérité, cela
10 représente un... une infraction devant cette Cour. Et en tant que telle, cette infraction
11 est punissable.

12 LE TÉMOIN : [10:49:56] Oui.

13 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [10:49:56] Bien.

14 Donc, maintenant, je pense que nous pouvons commencer à entendre les questions.
15 J'aimerais juste rappeler aux parties que l'Accusation a demandé trois heures pour
16 ce témoin. Ce qui signifie que, dans la mesure du possible, nous en aurons terminé
17 pour les questions de l'Accusation en trois heures, si cela était moins, ce serait très
18 bien. Mais « 3 + 3 + 3 », cela nous amène à demain. Il faudra que nous finissions
19 demain ; sinon, nous aurons des horaires prolongés.

20 Bon, nous allons voir comment la situation va évoluer, de toute façon, mais
21 j'aimerais recommander au Bureau du Procureur de... d'en venir de suite à
22 l'essentiel.

23 Donc, vous avez la parole, Madame.

24 Ça ne vaut pas la peine de faire les mêmes recommandations et répéter les
25 recommandations que j'ai déjà indiquées au témoin. Vous avez la parole, Madame.

26 M^{me} HUCK : [10:51:03] Merci, Monsieur le Président.

27 QUESTIONS DU PROCUREUR

28 PAR M^{me} HUCK : [10:51:03]

1 Q. [10:51:05] Bonjour, Monsieur le témoin.

2 R. [10:51:07] Bonjour.

3 Q. [10:51:08] Je m'appelle Florie Huck. Je représente le Bureau du Procureur. On s'est
4 rencontrés, il y a quelques jours, lors de la réunion de courtoisie.

5 R. [10:51:17] Oui.

6 Q. [10:51:17] Alors, j'ai simplement une seule addition par rapport à ce qu'a dit
7 M. Le président.

8 R. [10:51:28] Oui.

9 Q. [10:51:29] Si vous... dans votre récit, vous souhaitez faire référence à un ami ou à
10 une connaissance, je vais vous demander à... de ne pas donner son nom jusqu'à ce
11 que je vous le demande. Est-ce que vous avez compris ?

12 R. [10:51:44] Oui.

13 Q. [10:51:47] Et aussi, si une de mes questions n'est pas claire, vous me le dites, et je
14 vais essayer de la reformuler.

15 R. [10:51:55] O.K.

16 Q. [10:52:00] Alors, Monsieur le témoin...

17 R. [10:52:02] Oui.

18 Q. [10:52:04] ... j'aimerais savoir, est-ce que vous avez fait vos études jusqu'à CM2 ;
19 c'est bien cela ?

20 R. [10:52:12] Oui.

21 *(Discussion au sein de l'équipe du Procureur)*

22 M^{me} HUCK : [10:52:16] Ah !

23 Monsieur le Président, je crois que nous sommes en... en audience publique.

24 J'aimerais qu'on... passer à... en audience à huis clos partiel, s'il vous plaît.

25 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [10:52:26] Bien. Nous allons
26 passer à huis clos partiel.

27 *(Passage en audience à huis clos partiel à 10 h 52)*

28 *(Expurgée)*

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

1 (Expurgée)

2 (*Passage en audience publique à 11 h 03*)

3 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [11:03:10] Nous sommes en audience publique.

4 M^{me} NAOURI : [11:03:13] Monsieur le Président, vous le savez, mais on demande la
5 reclassification du passage de cette ligne de questionnement qui vient d'avoir lieu.
6 Merci.

7 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [11:03:21] Oui, j'en ai
8 conscience, en effet.

9 Allez-y, Madame. Veuillez poursuivre.

10 M^{me} HUCK : [11:03:36]

11 Q. [11:03:37] Monsieur le témoin, avez-vous déjà entendu parler des parlements ?

12 R. [11:03:42] Oui, j'ai... je connais au moins deux, trois parlements de Yopougon.

13 Q. [11:03:56] C'est lesquels ?

14 R. [11:03:59] Il y a un parlement tout juste après Saguidiba, en partant dans le
15 quartier Lem, près de la mairie technique. Et il y a un aussi... il y avait un tout juste
16 derrière le commissariat du 16^e arrondissement, mais qui n'est plus. Maintenant, ils
17 ont construit. Celui de Saguidiba aussi, ils ont construit. Et il y avait aussi... il y a un
18 du nom de CP1. C'est un terrain qui est un peu vaste, là-bas, bon.

19 Q. [11:05:03] Et qu'est-ce qui se passait dans ces parlements ?

20 R. [11:05:08] Bon, ce que j'ai assisté dans ces parlements, en tout cas, moi, ce que j'ai
21 assisté ou ce que je voyais, c'est des groupes de... de jeunes qui allaient toujours là-
22 bas et qui parlaient seulement de politique, (*inaudible*) la politique seulement.

23 Q. [11:05:36] C'était qui, ces groupes de jeunes ?

24 R. [11:05:39] Bon, c'est les partisans du... du... comment on appelle ça... du... du
25 FPI.

26 Q. [11:05:53] Et vous dites qu'ils parlaient politique ?

27 R. [11:05:58] Oui, ils parlaient de politique seulement.

28 Q. [11:06:01] Et comment ils en parlaient ?

1 R. [11:06:11] Bon, c'est... au fait, c'est un... chacun venait avec ses idées. C'est
2 comme un groupe : chacun vient avec ses idées, chacun dit ce qu'il pense. Et puis,
3 peu à peu, à chaque fois, c'était toujours rempli, chaque jour. Chaque jour que Dieu
4 fait, c'était toujours rempli, il y avait du monde à chaque fois.

5 Q. [11:06:51] Et selon votre connaissance, ça a commencé quand, ces parlements ?

6 R. [11:06:56] Ces parlements, il y a longtemps, depuis 2000... 2004... 2004... Il y a
7 longtemps.

8 Q. [11:07:13] Et jusqu'à quand ?

9 R. [11:07:14] Jusqu'à la fin de la crise, hein. Jusqu'à la fin de la crise, les parlements
10 existaient.

11 Q. [11:07:28] Et qui est-ce qui parlait dans ces parlements ?

12 R. [11:07:33] Bon, il y avait des... le président des jeunes. Bon, parce que, moi,
13 parfois, j'arrivais à suivre un peu ce qu'il disait souvent, de... comme ça, du
14 président, il disait que, bon, tout... quand il y a un qui vient, il dit : « Ah, Laurent
15 Gbagbo, c'est notre Président, on doit le suivre jusqu'à où il y a (*phon.*)... Même s'il
16 faut la mort, on va mourir pour lui. » Bon, d'autres disaient des trucs comme ça. Y a
17 d'autres aussi qui venaient pour dire qu'il n'y a pas un président à part Laurent
18 Gbagbo. Si c'est pas Laurent Gbagbo, c'est que la Côte d'Ivoire va... va pas aller
19 dans la main des étrangers. Bon, tout ça, ils disaient tout ça, que le pays nous
20 appartient, c'est pas pour les étrangers, *donc personne ne peut venir prendre le
21 pays. C'est des mots comme ça on entendait beaucoup dans les parlements.

22 Q. [11:08:49] Et quand est-ce qu'ils disaient ça ?

23 R. [11:08:52] À chaque moment. À chaque moment, quand il prend la peine de faire
24 au moins une heure ou bien 30 minutes, tu vas entendre ça, forcé (*phon.*).

25 Q. [11:09:15] Et vous, vous avez dit que vous suiviez ce qu'ils se disaient ?

26 R. [11:09:21] Oui. Souvent, il arrivait, parfois... Souvent, il arrivait parfois où je...
27 j'assistais... Au fait, le parlement, c'est... c'est un endroit... c'est un endroit public.
28 Donc, de passage, même, vous pouvez voir les gens qui sont là et vous pouvez

1 écouter aussi ce qu'ils disent. Voilà. Donc, c'est pas un coin caché. C'est... c'est
2 ouvert à tout le monde.

3 Quand on se passe, on a... on... on... on peut bien voir les gens qui sont là, et puis...
4 et puis on peut aller bien écouter aussi ce qu'ils se disent.

5 Q. [11:10:02] Alors, est-ce que vous pouvez être plus précis et nous dire l'année,
6 quand vous avez entendu les paroles dans les parlements ?

7 R. [11:10:16] Bon, je ne peux pas bien, bien, bien, bien me... me rappeler, mais j'ai...
8 j'ai vu ça à plusieurs reprises, j'ai vu ça à plusieurs reprises.

9 Q. [11:10:35] Et est-ce que vous avez assisté à ces parlements...

10 R. [11:10:42] Oui.

11 Q. [11:10:43] ... après août 2010 ou avant ?

12 R. [11:10:48] Oui, avant, avant 2010. Avant 2010, j'ai... je suis allé à... faire des
13 courses vers le Saguidiba et, de passage, j'ai un peu assisté à la réunion, parce que...
14 Ça, c'était en... si je me rappelle, en 2000, avant les élections de... avant les... oui,
15 avant les élections de 2009 ou 10, là. Avant le premier tour, le premier tour de... de la
16 présidentielle, c'est là j'ai assisté une fois, là-bas, au parlement de Saguidiba. Bon, là-
17 bas, j'ai vu la tension montait un peu, quoi, parce que les gens parlaient un peu
18 bizarrement de certaines choses là-bas : « Non, il n'y aura pas de Président, pas de
19 Gbagbo. Si Laurent Gbagbo s'en va, nous, on va pas laisser quelqu'un s'asseoir ici. »

20 Q. [11:12:05] Et à cette occasion, à... à... au parlement de Saguidiba, est-ce qu'il y a
21 eu une personnalité politique ?

22 R. [11:12:14] Oui, une fois, il y a... j'ai... je venais de descendre du travail, et puis j'ai
23 vu des gens qui couraient pour aller vers le Saguidiba, le parlement du Saguidiba,
24 que Laurent Gbagbo et Blé Goudé, ils arrivent. Bon, j'ai marché un peu, un peu, un
25 peu, un peu, un peu, un peu, un peu, un peu, jusqu'à arriver au niveau, là. Il
26 y avait du monde, mais tellement il y avait du monde. Je me suis approché. C'est...
27 La parole était à... comment on appelle ça... Blé Goudé parlait.

28 En tout cas, ce jour, j'ai pas vu... peut-être que, au moment où j'arrivais, le Président

1 était parti, peut-être. Sinon, quand je suis arrivé, c'est Blé Goudé qui était là, qui
2 parlait, qui parlait, qui disait aux jeunes : « Restez sereins, ne... ne... soyez
3 tranquilles, le pays nous appartient. Tout ce qu'on fait, c'est pour maintenir le
4 pays. » Un truc d'encouragement, quoi.

5 Q. [11:13:37] Et comment la foule a réagi, quand il a dit ça ?

6 R. [11:13:42] Elle criait. La foule est agitée, la foule... ça criait.

7 Q. [11:13:55] Et vous avez mentionné Laurent Gbagbo ?

8 R. [11:14:00] Oui, c'est ce que je... quand je suis arrivé... Au fait, j'étais pas sur les
9 lieux, mais c'est quand je suis parti, c'est M. Blé Goudé que, moi, j'ai vu en train de
10 parler. Et quand il parlait, il parlait, il parlait, il parlait, il parlait, il y avait du monde.
11 Bon, j'ai... j'ai... ce que j'ai écouté ce jour, c'est seulement il a dit... il disait aux
12 jeunes de rester tranquilles, que « tout ce qu'on fait, c'est pour le bien du pays, c'est
13 pour le... c'est pour vos biens, donc restez à l'écoute. Nous, on sait ce qu'on fait,
14 mais vous, restez à l'écoute, parce que c'est pour vous qu'on fait ça demain. » Voilà.

15 Q. [11:14:56] Mais... Excusez-moi, mais qui c'est qui disait ça ?

16 R. [11:15:03] Blé Goudé.

17 Q. [11:15:06] Qui d'autre était là avec lui ?

18 R. [11:15:09] Bon, il y avait... bon, je... je connais pas aussi beaucoup de noms. Il y
19 avait beaucoup de jeunes, ils m'ont dit qu'il y avait Navigué. Il y avait un jeune... un
20 parti... un fesciste, Matt Navigué, puis certains noms...

21 Q. [11:15:36] Est-ce que quelqu'un d'autre a pris la parole ?

22 R. [11:15:40] Bon, moi, au fait, je n'ai... je... je n'arrivais pas à durer dans... dans...
23 dans les parlements, parce que c'est... je me sentais un peu frustré, parce que les
24 paroles qui se disaient me... je ne me sentais pas à l'aise. Donc, je ne pouvais pas
25 durer. J'ai... Quand j'assiste, il faut au moins un petit moment et puis je quitte, là,
26 parce qu'il est arrivé un moment où on... on regardait les identités. Donc, quand
27 c'est comme ça, c'est... ça fait peur.

28 Q. [11:16:17] Qui c'est qui regardait les identités ?

1 R. [11:16:21] Ah, mais quand tu arrives là, on dit, mais... quand on dit regarder les
2 identités, là, c'est quoi ? Tu arrives quelque part et puis on dit : « Les Dioula, là, ils
3 peuvent pas s'asseoir ici. C'est pour notre pays, là. »

4 Bon, moi, quand je regarde, je viens de... de... du... du côté... comment on appelle
5 ça... malinké, du côté dioula. Donc, là, quand c'est comme ça, je me sens un peu
6 frustré, parce que si on découvre que c'est... c'est un Dioula qui est là, je peux... je
7 peux avoir des problèmes sur-le-champ.

8 Q. [11:17:00] Et ça, c'était au parlement qu'ils... qu'ils disaient ça ?

9 R. [11:17:04] Oui, dans les parlements. Ils disaient ça dans les parlements, ils
10 parlaient des Mossi, Dioula, tout ça, là, ils disent : « Les Mossis peuvent pas prendre
11 pays », puis...

12 Q. [11:17:23] Dans le *transcript*, tout à l'heure, vous avez dit que... à propos du
13 parlement Saguidiba, que Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé arrivent. Où est-ce
14 qu'il était, Laurent Gbagbo ?

15 R. [11:17:43] Bon, quand je suis arrivé... moi, quand je suis arrivé, j'ai... j'ai observé
16 seulement le discours de... comment on appelle, là... de Blé Goudé. Voilà. Quand je
17 suis arrivé, c'est Blé Goudé j'ai... qui parlait et il n'a pas fini, même, et moi, je suis...
18 j'ai quitté les lieux. Voilà. Mais les gens disaient que Blé Goudé et Gbagbo sont là.
19 C'est le discours de Blé Goudé j'ai... j'ai écouté, et je suis quitté, là, parce que j'ai pas
20 duré.

21 Q. [11:18:17] Et est-ce que, après cette fois-là, vous avez encore été dans les
22 parlements ?

23 R. [11:18:27] Oui. J'ai aussi vu Blé Goudé à... comment on appelle, là... au... au CP1,
24 un terrain aussi un peu vaste, au CP1, dans la... dans la même commune Yopougon,
25 la Sicogi.

26 Q. [11:18:54] Et c'était à quelle période, ça ?

27 R. [11:18:57] Ça, c'est... c'est aussi avant... Non, c'est pendant la campagne... la...
28 la... la campagne avant les élections. Oui, pendant la campagne, avant les élections.

1 Q. [11:19:22] Et qu'est-ce qu'il a dit à ce meeting, Blé Goudé ?

2 R. [11:19:31] Bon, il disait de... c'est... c'est à peu près la même chose, hein, de rester
3 serein, de rester à l'écoute, et de... de se bien... d'être... comment on appelle, bon, de
4 rester à l'écoute. Et puis il parlait aussi de... de vote, tout ça, là, de discours guerrier
5 pour dire : « Le pays nous appartient, il n'y a pas quelqu'un qui peut venir. Nous,
6 c'est pour nous, le pays. Voilà. Parce qu'on ne peut pas laisser les étrangers venir
7 s'asseoir dans notre pays. Ça ne se fera pas. » Tout ça. Il disait aux jeunes : « Tous
8 ceux qui ne travaillent pas, ils vont avoir travail. Tous ceux qui... » Il parlait un
9 peu... Il... il les encourageait, mais, pour finir, il disait que si eux ils restent, les
10 jeunes vont travailler ; mais si eux, ils « part », c'est que personne ne va dormir en
11 paix. En tout cas, la partie-là, j'ai bien écouté ça.

12 Q. [11:20:52] Et qui d'autre était avec Blé Goudé pendant ce meeting ?

13 R. [11:20:56] C'est avec... Ce jour, c'était... Blé Goudé, il était avec... il était
14 accompagné par des... par les... par les mêmes jeunes de... les fescistes, les fescistes.
15 Ce jour-là, il nous montrait un... un... il s'appelle Damana Pickass ou bien un nom
16 comme ça, Damana Pickass, avec Navigué, puis...

17 Q. [11:21:33] Est-ce que quelqu'un d'autre a pris la parole ?

18 R. [11:21:38] Bon, des... il y a... il y a des représentants qui ont pris le... la parole,
19 représentants (*phon.*) du FPI qui parlaient, qui disaient aux jeunes de... de se
20 mobiliser, d'avoir la tête haute, de résister à tout ce qui va venir. Bon.

21 Q. [11:22:09] Et est-ce que vous pouvez nommer ces représentants de la FPI ?

22 R. [11:22:18] Non. Je ne m'en souviens pas, des noms, parce que c'est des gens qui
23 passaient, qui parlaient, qui parlaient. Si je veux bien voir, ça, c'est des personnalités
24 peut-être que je connais pas.

25 Q. [11:22:31] Et comment la foule a réagi ?

26 R. [11:22:35] Et quand c'est comme ça, la foule, elle réagit avec... la foule criait, ça
27 criait beaucoup, criait beaucoup.

28 Q. [11:22:53] Alors, est-ce que vous avez assisté à une autre réunion dans un

1 parlement ?

2 R. [11:23:01] Oui, il y avait un parlement aussi derrière le... tout juste après le... le
3 16^e arrondissement, il y avait un petit parlement là-bas. Bon, je pense que le
4 monsieur s'appelait Georges. C'était un petit coin. Il s'appelait Georges. Et les gens
5 allaient là-bas un peu, un peu. Et tout d'un coup, le coin est devenu un peu grand,
6 les gens allaient beaucoup.

7 Q. [11:23:40] C'était qui, M. Georges ?

8 R. [11:23:44] Bon, disons par... par les... par ce que j'aurais compris, c'est le... le... le
9 propriétaire de ce parlement-là, c'est-à-dire le créateur de ce parlement-là,
10 M. Georges.

11 Q. [11:24:05] Et à quelle époque vous êtes allé à ce parlement ?

12 R. [11:24:09] C'est 2000... 2006, 2007, hein. 2006, 2007.

13 Q. [11:24:27] Et combien de fois êtes-vous allé à ce parlement ?

14 R. [11:24:30] Là-bas, je suis allé... c'est... c'est une voie qui mène chez un ami, donc,
15 souvent, je... je faisais des passages là-bas. Je suis allé là-bas deux... deux à trois fois,
16 hein, mais de passage. Ces deux fois, j'ai pu assister à... à leur... comment on les
17 appelle, réunions. Vers la deuxième fois aussi, ça m'a paru bizarre, parce que le coin
18 qui était petit est devenu grand. Et le monsieur qui dirigeait le coin, tout d'un coup,
19 a une voiture. Bon, je ne sais pas, dans les renseignements, on m'a dit, nous, que c'est
20 le FPI qui l'a... qui l'aidait.

21 Q. [11:25:33] Quand vous dites que le parlement est devenu grand, qu'est-ce que
22 vous voulez dire ?

23 R. [11:25:39] Bon, j'avais dit quoi, l'espace... avant, le coin était un peu petit, et ma
24 deuxième découverte... ma deuxième fois où j'ai vu, et le coin est... bon, j'ai vu...
25 c'est du monde que je parle... voilà, le monde. Parce que, ben, la première fois où j'ai
26 vu, je peux peut-être dire qu'il y avait peut-être une vingtaine ou même une
27 trentaine de personnes. La deuxième fois où j'ai vu, c'est... il y avait... il y avait du
28 monde, au moins 100 et quelque personnes dans... dans ce petit coin.

1 Q. [11:26:22] Et la deuxième fois, c'était en quelle année ?

2 R. [11:26:27] C'est dans la même année, mais quelques mois après. C'est dans la
3 même année, mais c'est quelques mois après.

4 Q. [11:26:37] Donc, la même année, 2007-2007... 2006-2007 — pardon ?

5 R. [11:26:47] Oui.

6 Q. [11:26:48] Comment étaient les discours ?

7 R. [11:26:50] Bon, c'est les mêmes... Ce sont les mêmes... les mêmes paroles, les
8 mêmes paroles d'encouragement — les mêmes paroles d'encouragement, comme
9 s'ils préparaient quelque chose, quoi.

10 Q. [11:27:12] Et dans votre souvenir, qu'est-ce qu'ils disaient plus particulièrement ?

11 R. [11:27:18] Comment ?

12 Q. [11:27:20] Qu'est-ce qu'ils... pardon. Qu'est-ce qu'ils disaient particulièrement ?

13 R. [11:27:30] Ce... ce... ce sont les mêmes paroles d'encouragement, c'est dire d'être
14 à l'écoute, de se tenir debout, d'avoir la tête haute, qu'il n'y aura rien, le pays nous
15 appartient, personne ne prendra le pays avec nous, même si le pays va... quel que
16 soit ce qui va arriver, le pays nous appartient. Des discours qui sont un peu
17 guerriers, quoi.

18 Q. [11:28:08] Quand vous dites « guerriers », qu'est-ce que vous voulez dire ?

19 R. [11:28:12] Ben quand on dit « le... le pays est pour nous », vous savez que
20 personne ne peut prendre le pouvoir. Et comme je dis, moi, ce truc-là m'appartient,
21 alors que je sais que c'est quelqu'un... moi, j'ai trouvé là et qui est parti et puis, moi,
22 je suis venu... Maintenant, moi, je dis : moi, je quitte pas, ou bien je... si je dois
23 partir, peut-être que... voilà, voilà, voilà. Donc, c'est un peu ça.

24 Q. [11:28:49] Qui faisait les discours ?

25 R. [11:28:57] Ce sont les mêmes... au fait, le parlement, c'est... c'est ouvert... c'était
26 ouvert à tous ceux qui veulent parler, les parlements.

27 Q. [11:29:18] Alors, tout à l'heure, vous avez dit que vous avez reçu des
28 renseignements que le FPI l'aidait ?

1 R. [11:29:31] Oui. Il a... il faisait ces... ces... comment on appelle, ces rassemblements
2 où il appelait les gens, il y avait du... Ça commençait du matin jusqu'au soir,
3 puisqu'on faisait jusqu'à la nuit même, petit à petit et, un coup, le coin est devenu
4 grand, il y a du monde. Voilà, donc...

5 Q. [11:30:05] Donc, comment... Est-ce que vous savez comment ces parlements
6 étaient financés ?

7 R. [11:30:14] C'est des... je... je vous ai dit que j'avais un ami qui habitait non loin
8 de... du parlement. Voilà, donc ce sont des trucs qui... Au fait, c'est... le monsieur,
9 au fait... Moi, quand je... ma première fois quand je l'ai vu, je me suis renseigné un
10 peu, on dit que ça évolue le coin, ici, et puis... ce même jour, c'est lui j'ai trouvé en
11 train de parler. J'ai demandé... et la deuxième fois, c'est là j'ai... j'ai... j'ai entendu
12 lui-même son nom, c'est lui-même, il a dit son nom dans un discours où il parlait, la
13 deuxième fois, où il y avait du monde ; bon, ça m'a paru bizarre. Un point où j'ai
14 l'habitude de passer, il y a au moins quelques personnes et puis, aujourd'hui, c'est
15 rempli comme ça, j'ai dit... c'est que le coin-là devient un grand coin, hein !
16 Maintenant, je vais au moins assister à leur discours aujourd'hui. Bon je vois que ce
17 sont les mêmes discours de tous les parlements. Parce que le discours qui se passe
18 ici, c'est le même discours qui se passe dans l'autre parlement ; c'est à peu près la
19 même chose. Et je découvre que le monsieur a une voiture, bon, je sais pas. Je
20 demande à mon ami, mon ami dit : « C'est dans la politique qu'il a eu ça. »

21 Q. [11:31:44] Alors, très bien.

22 On va passer à un autre sujet. Oui, et on va passer à la fin de la campagne électorale.

23 R. [11:31:55] Oui.

24 Q. [11:31:55] Donc, au soir de la fermeture de campagne.

25 R. [11:32:00] Oui.

26 Q. [11:32:00] Est-ce que vous avez remarqué un événement particulier ?

27 R. [11:32:06] Bon, à la fin, là... il y avait de l'agressivité, un peu, parce que la fin de la
28 campagne n'a pas été facile pour nous, parce que ce jour, on a... j'ai... on a perdu un

1 frère au feu de Saguidiba, ce jour.

2 Lorsque les partisans de... du FPI venaient de la campagne, il se trouvait qu'il était
3 dans sa voiture avec les... les photos du... du Président Alassane Ouattara, qui
4 étaient collées... collées sur sa voiture. Bon, à notre grande surprise, on nous dit qu'il
5 y a... on vient de tuer quelqu'un tout à l'heure au feu de Saguidiba. Donc, on
6 arrive... D'abord, les gens ont commencé à courir, c'est du... du Palais jusqu'au 16^e,
7 bon, du Palais jusqu'à Figayo, la voie était un peu prise. Il y avait les partisans du...
8 comment on appelle ça, du RDR... il y avait les partisans du FPI. Voilà.

9 Mais la violence est venue du côté du FPI, parce qu'il y a des paroles qui se
10 disaient... il y a certaines choses qui disaient... qui n'étaient pas bien. Voilà, ce jour,
11 c'est pas en mon absence, c'est en ma présence. Ils disaient que si Gbagbo s'en va,
12 aucun Dioula ne restera en Côte d'Ivoire, ici. Ce jour, on a perdu un ami, un... un...
13 bon, oui, un grand frère, au feu de Saguidiba, qui a été tabassé avec des cailloux, des
14 bois, ce jour — la fermeture des campagnes, le jour de la fermeture de campagne.
15 Donc, c'est là qu'on a compris que les tensions étaient un peu montées, qu'on devait
16 faire très attention, c'est qu'on ne sait pas ce qui allait arriver, chacun devait se
17 méfier de son côté.

18 Q. [11:35:06] Et ça, quand vous dites que... « Ils disaient que si Gbagbo s'en va,
19 aucun Dioula ne restera en Côte d'Ivoire, ici. »

20 R. [11:35:18] Oui, ça, c'était ouvertement. Ils disaient ça.

21 Q. [11:35:20] Et vous avez dit que c'était en votre présence ?

22 R. [11:35:23] Oui.

23 Q. [11:35:23] Donc, vous avez entendu ça ?

24 R. [11:35:27] Très bien.

25 Q. [11:35:32] Et où est-ce que c'était que vous avez entendu ça ?

26 R. [11:35:37] Vers le 16^e arrondissement.

27 Q. [11:35:42] Et qui est-ce qui disait ça ?

28 R. [11:35:46] C'est des partisans qui avaient des tricots de Laurent Gbagbo— ils

1 avaient des tee-shirts de Laurent Gbagbo.

2 Q. [11:36:06] Et donc, quelques semaines plus tard, au soir des résultats des élections,
3 est-ce que vous avez pu constater un événement particulier ?

4 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [11:36:33] Maître N'Dry.

5 M. N'DRY : [11:36:37] Oui, excusez-moi, chère consœur, juste pour qu'on ait une
6 précision dans le temps et qu'on puisse suivre... Il y a eu une élection à deux tours,
7 donc lorsque vous voulez poser la question au témoin, serait-il important, donc, de
8 préciser de quelle élection est-ce que vous parlez, premier tour ou deuxième tour.

9 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [11:37:02] Vous voulez
10 dire... vous voulez parler du premier épisode dont on a déjà parlé ? Parce que
11 maintenant, cela me semble clair. Les questions qui lui a été posées... qui lui ont été
12 posées me semblent claires, parce qu'il a dit : « La nuit où les résultats électoraux ont
13 été annoncés. » Donc, dans ce cas...

14 M. N'DRY : [11:37:29] Les « résultats des élections ». Donc, il y a eu deux tours : il y a
15 le premier tour et il y a le second tour.

16 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [11:37:37] Bien, je suppose
17 que c'est le deuxième, mais bon, moi, je... Bon, « les résultats », voilà ce que je dirais.

18 M^{me} HUCK : [11:37:50]

19 Q. [11:37:50] Alors, Monsieur le témoin, pour les résultats...

20 R. [11:37:53] Oui.

21 Q. [11:37:53] Au soir des résultats du deuxième tour, est-ce que vous avez pu
22 remarquer un incident particulier ?

23 R. [11:38:03] Le deuxième tour ? Bon, au deuxième tour, il y a... il n'y avait... bon, au
24 premier tour, lors de la fermeture de... comment on appelle, là, de la campagne, il
25 est... c'est là j'ai su, moi, j'ai su qu'il y a des choses qui sont en train de venir. Parce
26 que par les dires (*phon.*), ça fait peur, parce que ce que tu entends, si c'est pas bien, ça
27 te fait peur.

28 Pour quelque chose que tu n'as pas encore vu, mais quand tu entends que c'est...

1 c'est... c'est mauvais, ça fait peur. Donc, lors de la fermeture de la campagne, c'est là
2 ça a commencé. Moi, j'ai commencé à avoir peur. Et après le premier tour,
3 le deuxième tour, lors de la... des résultats où on devait donner le... le... le... le
4 résultat, tout le monde attendait le résultat, les tensions étaient montées, les tensions
5 montaient de plus en plus. Voilà. Parce que c'est... c'est des discours qu'on devait
6 pas entendre jusqu'après les résultats, mais il y a des discours qu'on entendait avant
7 le résultat. Donc ces discours-là, ça faisait peur. Dire que le pays ne peut pas
8 appartenir à quelqu'un, comme si on avait déjà préparé quelque chose. Voilà, donc,
9 étant là déjà, moi, je me disais qu'il y a quelque chose qui se préparait.

10 Q. [11:40:00] Et est-ce que, justement, donc, après ce deuxième tour et après les... les
11 résultats de... des élections de ce deuxième tour, est-ce que vous avez pu voir
12 quelque chose ou être témoin de quelque chose ?

13 R. [11:40:14] Après le... le deuxième tour, il y a... il y a les incidents que j'ai vus.
14 Euh... il y a des voitures des gens qui ont été cassées, parce que moi-même, je suis
15 dans le transport. Il y a des voitures qui ont été cassées dans les différents carrefours,
16 qui ont été brûlées. On ne sait pas où les gens venaient, où ces gens-là venaient. Des
17 voitures qui ont été cassées, brûlées, parce qu'on dit que ça... la voiture appartient
18 aux Dioula.

19 Q. [11:41:10] Qui c'est qui disait que les voitures « appartient » aux Dioula ?

20 R. [11:41:16] C'est... C'est... Ce sont les mêmes jeunes qui faisaient ce genre de truc-là,
21 ces mêmes partisans, parce que, à chaque fois que ça se passait, tu voyais au moins,
22 au moins, au moins un tricot ou bien deux tricots de Laurent Gbagbo sur une
23 personne ou deux personnes dans le groupe, ou bien tu voyais un tricot FESCI sur
24 un jeune.

25 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [11:41:48] Il allait voir quoi ?
26 Cela n'a pas été saisi par les interprètes, Monsieur.

27 M^{me} HUCK : [11:42:02]

28 Q. [11:42:02] Est-ce que vous pouvez répéter...

1 R. [11:42:06] Comment ?

2 Q. [11:42:08] ... la partie...

3 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [11:42:10] Non, non, ça y est,
4 c'est fait, c'est fait, et il y a une correction qui a été apportée par l'interprète. C'est
5 bien.

6 (*Discussion au sein de l'équipe du Procureur*)

7 M^{me} HUCK : [11:42:33]

8 Q. [11:42:34] Donc, vous dites, un petit peu plus haut dans le *transcript*...

9 R. [11:42:36] Oui.

10 Q. [11:42:37] ... que des voitures ont... qui ont été cassées, brûlées, parce qu'on disait
11 que les voitures « appartient » aux Dioulas.

12 R. [11:42:41] Oui.

13 Q. [11:42:42] Qui c'est qui cassait et brûlait ces voitures ?

14 R. [11:42:48] C'est... C'est les Jeunes... les Jeunes Patriotes, parce que, une fois, moi, je
15 venais du travail à 19 heures, je venais de trouver, ce jour, on nous a fouillés. Ce jour,
16 nous, on nous a fouillés, parce que, moi, je suis descendu à... à Siporex, j'ai
17 emprunté un taxi. Et dans le taxi... les taxis étaient fouillés. Donc, ce jour, moi, j'ai...
18 j'ai... je n'ai rien compris. Les taxis sont fouillés, les gens sont fouillés. Et au... il y a
19 un carrefour, j'arrive, je suis fouillé par des jeunes. J'ai dit mais... j'ai gardé pour moi
20 seul, j'ai dit : « Mais tout ça, c'est... c'est dû à quoi ? » Et d'après eux, ce qu'ils disent,
21 qu'il y avait des rebelles qui sont entrés à Abidjan. Donc, il faut les fouiller pour voir
22 comment trouver ces rebelles-là. Donc, moi, j'ai... ce jour aussi, j'ai pensé autrement.

23 Q. [11:44:10] Et qui est-ce qui vous a fouillé ?

24 R. [11:44:14] C'est... C'est un groupe de jeunes, un groupe de jeunes. Ils ont mis des
25 trucs sur la route, et puis c'était pas loin du... du... du commissariat du 16^e. Donc,
26 moi-même, ça... ça m'étonnait, pas loin du 16^e arrondissement. Tout juste, on trouve
27 un feu avant... — comment on appelle, là — le 16^e. Donc, j'ai été... moi, j'ai été
28 fouillé. J'ai été fouillé par des civils. Ça m'a étonné. Mais pourquoi ? C'est pas des

1 agents. C'est des jeunes. Et O.K. Comme ce jour, rien ne m'est arrivé, je n'ai pas eu
2 de coups ni de blessures, ou bien seulement ce que j'ai eu, peut-être, ce sont des
3 injures, en disant que les rebelles sont arrivés. Les rebelles-là, c'est qui ? C'est les
4 Dioula-là, ce sont eux les rebelles. Donc, pour ce jour, je suis passé, je suis parti, je
5 suis arrivé à la maison. La première des choses, d'abord, j'ai dit à mon frère...

6 Q. [11:45:39] Monsieur le témoin, je vais vous arrêter. J'aimerais pas que vous disiez
7 un... quelque chose qui pourrait vous identifier.

8 R. [11:45:47] O.K.

9 Q. [11:46:00] Et cet incident, c'était en... à quelle époque ?

10 R. [11:46:09] Euh, cet incident, c'est après... après le deuxième tour ou, disons, après
11 les... — comment on appelle ça — les résultats. Parce que, après les résultats, il y a eu
12 un conflit entre les deux partis.

13 Q. [11:46:38] Et quand vous dites que c'étaient des... vous aviez été fouillé par des
14 jeunes, qui c'étaient, ces jeunes ?

15 R. [11:46:46] Bon, c'est des jeunes qui... bon, ce jour, je n'ai pas... je n'ai pas senti
16 que... parce que ce jour, j'ai... j'ai... je n'ai pas eu de découverte sur ces jeunes-là, ce
17 jour, mais ils étaient nombreux, ils étaient beaucoup, ils étaient nombreux. Je n'ai pas
18 cherché à voir : celui-là a porté quel tricot ou bien celui-là, il vient de quel bord, ou
19 bien celui-là, il est quoi. Non, je n'ai pas cherché à voir tout ça. Ma seule... La seule
20 chose que j'avais en tête, c'est de quitter là et rentrer à la maison, parce que d'autres
21 avaient des bois, des machettes, des couteaux. Bon, ça m'a... ça me faisait peur.
22 Voilà. Donc, je voulais quitter là, puis rentrer à la maison.

23 Q. [11:47:44] Alors, encore une fois, on va avancer un petit peu dans le temps, et on
24 va aller au 16 décembre 2010. Et avant de rentrer dans ce sujet, j'aimerais vous
25 rappeler ce que je vous ai dit tout à l'heure...

26 R. [11:48:04] Oui.

27 Q. [11:48:05] ... par rapport à si vous devez parler à...

28 R. [11:48:09] De quelqu'un, oui.

1 Q. [11:48:10] ... de quelqu'un, ne donnez pas son nom tout de suite, on passera à
2 huis clos partiel pour le... pour donner son nom.

3 R. [11:48:20] O.K.

4 Q. [11:48:22] Alors, où est-ce que vous étiez, le 16 décembre 2010, au matin, je veux
5 dire ?

6 R. [11:48:32] Le 16 décembre 2010, j'étais au quartier.

7 Q. [11:48:44] Qu'est-ce que vous avez fait ?

8 R. [11:48:47] Je me souviens plus.

9 Q. [11:49:07] Alors, le 16 décembre 2010, c'est le jour où il y a eu la marche sur la RTI.
10 Est-ce que ça vous rappelle quelque chose ?

11 R. [11:49:22] Oui, le 16 décembre 2010. Le jeudi, c'est ça ? Le jeudi, oui.

12 Q. [11:49:28] Oui, c'était un jeudi.

13 R. [11:49:32] Oui. Oui, ce jour, bon, c'est... on devait aller à la marche avec un ami.
14 Matin, bon, comme on nous a dit c'est une marche pacifique, donc on s'est dit qu'il
15 n'y aura pas de problèmes, il n'y aura rien.

16 Donc, le matin, quand je me suis réveillé, je suis venu m'asseoir dans « un petit »
17 cafétéria, j'ai pris un café, j'ai causé avec des amis, et j'ai demandé après d'autres, ils
18 m'ont dit qu'ils sont partis — euh, comment on appelle, là — à la marche. Bon,
19 c'était pour aller, je pense bien, installer le... le nouveau directeur de la RTI. Donc,
20 quand je suis... j'ai... mon ami est arrivé, et on a... on a décidé de partir, comme les
21 gens étaient déjà partis. Donc, on a emprunté un véhicule, descendre dans un
22 carrefour. Et de là-bas, on devait encore emprunter et partir. Il se trouvait qu'il y a
23 des jeunes qui étaient en train de *marcher, qui disent : comme il y a un problème de
24 véhicule, on peut cheminer ensemble pour partir.

25 Donc, arrivés au niveau de... de l'autoroute, nous avons croisé des gendarmes là-bas,
26 qui nous ont dit : « Vous allez où, comme ça ? » Et dans le groupe, il y a quelqu'un
27 qui a dit : « On va à (*inaudible*), à la marche, à... pour installer le nouveau... — et
28 comment on appelle, là — directeur de la RTI. Et c'est parmi ces jeunes-là, il y a un

1 qui a dit : « Vous partez vous donner à la mort ou quoi ? Hein, vous partez faire quoi
2 là-bas ? » Bon, c'étaient des paroles (*inaudible*). Nous, on s'est dit quoi : on n'a pas
3 de... de trucs sur nous, nous, on va simplement installer le monsieur et puis revenir.
4 Donc, on voulait forcément partir parce qu'on n'avait pas l'intention d'aller faire
5 peut-être ce que les gens vont penser, et on est partis.

6 Arrivés à un niveau de... au niveau de... d'Adjamé où, maintenant, on devait partir
7 sur Cocody, il y avait des... des tirs de fusils, les gens qui couraient de partout, que
8 moi-même ça m'a paru... ça... ça m'a... j'étais effrayé. Et nous sommes allés nous
9 cacher quelque part. Et les gens couraient toujours, les gens couraient toujours. C'est
10 là, on a eu à demander à quelqu'un que : « Ah ! mais il y a quoi qui se passe ? » Ils
11 disent qu'ils viennent de la... — comment on appelle ça — ils viennent de la marche.
12 Vraiment, c'est pas du jeu. Ils sont en train de tirer à bout portant sur des gens, là-
13 bas, actuellement. Ils sont en train de tirer sur des gens. C'est là, moi, j'ai dit : « La
14 marche où on partait là ? » Il dit oui. Mais qu'est-ce ils tirent ? Qu'ils ne savent pas.

15 Donc...

16 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [11:53:22] Est-ce que le
17 témoin pourrait, s'il vous plaît, répéter sa dernière phrase ? C'est les interprètes qui
18 me le demandent.

19 « Alors, comme nous avons dit, quelle marche et... » et puis voilà.
20 Est-ce que vous pourriez répéter à partir de ce moment-là ?

21 « Et nous avons dit à quelqu'un : “Que se passe-t-il ?” » Et il nous a dit : “Ils sont
22 venus de la marche et ils ne sont pas en train de jouer, ils tirent sur des gens, ils
23 tirent sur des gens.” Et nous, nous avons dit : “Quelle marche ?” » Et, ensuite,
24 qu'avez-vous dit ? Les interprètes ne vous ont pas... ne... ne... n'ont pas compris ce
25 que vous aviez dit.

26 R. [11:54:05] Au fait, quand nous sommes arrivés au niveau de... d'Adjamé, à un
27 carrefour, Liberté, on a vu des gens venir vers nous qui couraient. Donc,
28 automatiquement, on ne savait pas ce qui se passait. Donc, il fallait au moins se

1 mettre à l'abri et puis voir, après, ce qui se passe. Donc, les gens venaient, venaient,
2 couraient, couraient, couraient, couraient, couraient. C'est là on a vu une personne
3 qu'on a demandé, qui nous a dit qu'eux, ils étaient sur la voie... ils partaient dans la
4 marche et qu'il y a des gens qui étaient en train de tirer sur eux. C'est là, moi, j'ai
5 demandé : « Mais qui tirait sur vous ? » Ils disent que c'est des agents, ils avaient des
6 visages couverts, des visages fermés, donc ce n'était pas facile de les identifier. Mais,
7 en tout cas, ils tiraient sur ceux qui partaient dans la marche. C'est là j'ai
8 demandé : « Mais il y avait du monde ? » C'est là il m'a dit : Il y avait tellement du
9 monde que, eux, ils n'ont même pas cherché à voir ce qui se passe. Donc, c'est pour
10 ça qu'ils couraient pour venir vers nous.

11 Donc, on a marché jusqu'à... à (Expurgée) (Expurgée)

12 (Expurgée) on a marché, marché,

13 marché, couru jusqu'à... Arrivé, je me suis abrité attendre le calme et puis monter sur
14 Yopougon.

15 M^{me} HUCK : [11:56:12]

16 Q. [11:56:12] Alors, merci. On va reprendre par étapes ce que vous nous avez dit.

17 Et puis on va passer à... rapidement à huis clos partiel, s'il vous plaît, Monsieur le
18 Président.

19 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [11:56:27] Est-ce que nous
20 pouvons passer à huis clos partiel ?

21 *(Passage en audience à huis clos partiel à 11 h 56)*

22 (Expurgée)

23 (Expurgée)

24 (Expurgée)

25 (Expurgée)

26 (Expurgée)

27 (Expurgée)

28 (Expurgée)

1 (Expurgée)

2 (Expurgée)

3 (Expurgée)

4 (Expurgée)

5 (Expurgée)

6 (Expurgée)

7 (Expurgée)

8 (Expurgée)

9 (Expurgée)

10 (Expurgée)

11 (Expurgée)

12 (Expurgée)

13 (*Passage en audience publique à 11 h 58*)

14 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [11:58:07] Nous sommes en audience publique,
15 Monsieur le Président.

16 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [11:58:13] Oui, je vous en
17 prie.

18 M^{me} HUCK : [11:58:16]

19 Q. [11:58:17] Alors, vous dites que vous êtes parti avec votre ami et qu'après, vous
20 avez vu qu'il y avait des jeunes qui marchaient ; c'était qui, ces jeunes ?

21 R. [11:58:28] Qui marchaient où ? Ces jeunes qui sont venus vers nous ?

22 Q. [11:58:37] C'est ça, et qui vous ont dit : « On peut y aller ensemble. »

23 R. [11:58:42] Oui, on partait tous dans la même marche. Disons, on partait tous dans
24 la même marche, mais, eux, ils étaient de retour, mais en courant. Donc, et quand on
25 a demandé, parce que c'est... si je peux bien voir, c'est dans le même endroit qu'on
26 partait. Ils sont de retour, en train de courir, on se renseigne : « D'où vous venez,
27 vous ? » « Ah ! On partait à la marche de la RTI pour aller installer le nouveau
28 directeur, et on nous tire là-dessus. Donc, pour moi qui... qui est sur une voie en

1 partant là-bas, je suis obligé de me retourner, parce que, moi, je ne veux pas mourir
2 cadeau.

3 Q. [11:59:38] Bon, j'ai peut-être... j'ai certainement pas été claire, je parlais du
4 moment... C'était avant, avant que vous... vous croisie cette personne qui vous
5 demande : « Vous allez où ? » Alors, des... cette personne qui vous a demandé « vous
6 allez où comme ça ? »

7 R. [11:59:47] C'est des gendarmes... des gendarmes — des gendarmes. Sur
8 l'autoroute, ce sont des gendarmes qui nous ont demandé : « Vous allez où ? » On
9 leur a dit qu'on va à la marche. C'est là il y a... il y a un parmi eux qui nous ont... qui
10 nous a dit : « Mais vous voulez partir vous chercher la mort ou bien c'est quoi ?
11 Rentrez chez vous à la maison, vos parents ont besoin de vous. Vous partez où ? »
12 C'est comme ça le gendarme nous a répondu. Les... comment on appelle ça, les Kia,
13 les longs Kia des gendarmes, là.

14 M^{me} HUCK : [12:00:27] Alors, Monsieur le Président, je vois qu'il est peut-être temps
15 de faire une... la pause.

16 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [12:00:36] Oui. Oui, nous
17 allons faire la pause, la pause déjeuner.

18 Donc, nous reviendrons à 13 h 30. Est-ce que vous pensez que vous serez en mesure
19 de terminer lors du prochain volet d'audience, Madame ? Non, non, non, c'est juste
20 pour... c'est une question afin de nous organiser, parce que, au cas où vous ne
21 termineriez pas lors du prochain volet d'audience, je commencerais à envisager les
22 prorogations d'horaires. Voilà ce à quoi je pense.

23 M^{me} HUCK : [12:01:31] On essaiera de finir, mais je pense qu'on aura peut-être
24 besoin d'aller sur la troisième session.

25 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [12:01:38] Bon. Donc nous
26 laissons les choses en l'état.

27 Pour le moment, nous allons faire la pause, Monsieur le témoin. Nous avons une
28 heure et demie de... de pause et puis, ensuite, nous nous retrouverons.

- 1 Donc, l'audience est levée.
- 2 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [12:01:57] Veuillez vous lever.
- 3 (*L'audience est suspendue à 12 h 01*)
- 4 (*L'audience est reprise en public à 13 h 34*)
- 5 M^{me} L'HUISSIER : [13:34:22] Veuillez vous lever.
- 6 Veuillez vous asseoir.
- 7 (*Le témoin est présent dans la salle de vidéoconférence*)
- 8 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [13:34:56] Rebonjour à tous.
- 9 Monsieur le témoin.
- 10 Je redonne tout de suite la parole au Bureau du Procureur qui va poursuivre son
- 11 interrogatoire principal.
- 12 Madame Huck.
- 13 M^{me} HUCK : [13:35:16] Je vous remercie.
- 14 Q. [13:35:17] Alors, Monsieur le témoin, avant de revenir au sujet qui nous occupait,
- 15 j'aimerais vous poser une question de clarification. À la page 28 du *transcript*
- 16 d'aujourd'hui — provisoire —, et à la ligne 1 à 3, vous avez dit : « Des voitures qui
- 17 ont été cassées, brûlées, parce qu'on disait que les voitures "appartient" aux
- 18 Dioula. »
- 19 R. [13:35:49] Oui.
- 20 Q. [13:35:50] Quel genre de voitures c'était, Monsieur le témoin ?
- 21 R. [13:35:52] Ce sont des voitures de transport *gbaka*, bon, appelées « *gbaka* ».
- 22 Q. [13:36:00] Merci.
- 23 Alors, on va revenir au 16 décembre, et vous nous disiez que les gendarmes... À la
- 24 page 31, lignes 25 à 27, vous disiez : « Arrivés au niveau de l'autoroute, nous avons
- 25 croisé des gendarmes. »
- 26 R. [13:36:26] Oui.
- 27 Q. [13:36:28] C'était où, exactement ?
- 28 R. [13:36:30] C'est après le... le pont... avant le pont de... de Banco. Disons qu'on

1 prenait le pont, là, un pont... on trouve avant d'attaquer l'autoroute, on trouve un
2 pont avant d'aller à l'autoroute. C'est la même voie.

3 Q. [13:36:56] D'accord.

4 Et quand vous dites que c'étaient des gendarmes que vous avez vus, comment vous
5 savez que c'étaient des gendarmes ?

6 R. [13:37:08] Bien, c'est la tenue bleu-blanc. La tenue des gendarmes, c'est... c'est une
7 couleur bleu clair. C'est... Je connais la tenue des gendarmes.

8 Q. [13:37:26] Et après, vous dites que vous êtes arrivé, au niveau d'Adjamé, à un
9 carrefour.

10 R. [13:37:34] Oui.

11 Q. [13:37:34] Est-ce que vous savez comment il s'appelle, ce carrefour, s'il a un nom ?

12 R. [13:37:50] Liberté. Le carrefour, c'est Liberté — Liberté.

13 Q. [13:37:54] Et enfin, vous avez dit que vous avez couru jusqu'à la gare.

14 R. [13:38:01] Oui.

15 Q. [13:38:01] Et qu'est-ce que vous avez fait à la gare ?

16 R. [13:38:04] J'ai entendu (*phon.*) à la gare, le temps de... d'être à l'abri, étant là-bas.
17 Bon, c'est de là-bas, quand c'est... le calme est revenu, je suis revenu sur Yopougon.

18 Q. [13:38:36] Alors, on va sauter quelques semaines et on va aller au 25 février 2011.

19 R. [13:38:43] Oui. Oui.

20 Q. [13:38:46] Où est-ce que vous étiez à cette date-là ?

21 R. [13:38:48] Le 25 février, j'étais au quartier. Le 25 février, c'est un vendredi où nous
22 devons nous préparer à aller à la mosquée, le 25 février.

23 Q. [13:39:04] Et quand vous dites « votre quartier », c'est quoi, le nom de votre
24 quartier ?

25 R. [13:39:09] Le nom du quartier, c'est le quartier Doukouré.

26 Q. [13:39:17] Et donc, qu'est-ce qui s'est passé, ce vendredi ?

27 R. [13:39:21] Bon, ce vendredi, à environ 9 heures, 10 heures, il y a un groupe de
28 jeunes du quartier, en face de notre quartier. On ne sait pas d'où ils « sont quittés »

1 avec des informations ou bien qu'est-ce qu'on leur a dit. Ils ont commencé à nous
2 jeter des pierres à l'endroit où on a l'habitude de s'asseoir pour boire nos petits cafés,
3 en bordure de route. Bon, il y a un groupe de jeunes qui est venu subitement, et ils
4 ont commencé à mettre un peu la violence. Bon, on n'a rien compris. Bon, pendant ce
5 temps, moi, j'étais à la maison. Et c'est les gens qui couraient pour monter dans le
6 quartier pour dire : « Ah, le quartier est attaqué par le quartier voisin. » Et ce quartier
7 voisin, quand nous, les jeunes du quartier, nous sommes sortis, arrivés à... au niveau
8 du goudron, on s'est aperçus de... d'un groupe de jeunes... on a aperçu un groupe
9 de jeunes qui étaient là, qui ont commencé à casser, casser... casser les trucs qui
10 étaient en bordure, disons, bon, les... les genres de cabines, les magasins où se
11 trouve la marchandise, des quincailleries et des kiosques à café. Ils ont commencé à
12 jeter des pierres. Donc, les gens ont eu peur en descendant (*phon.*) dans le quartier.
13 Et c'est ainsi, comme c'est notre quartier, c'est notre dortoir, c'est là-bas se reposent
14 des amis, la famille, tout le monde. Donc, il faut sortir voir qu'est-ce qui ne va pas. Et
15 c'est là, quand nous sommes sortis, qu'on a senti... bon, disons, j'ai... j'ai vu parmi
16 eux d'autres qui étaient armés d'armes blanches, qui disaient : « Aujourd'hui, on va
17 tuer tous les Dioula », de l'autre côté du goudron, pendant que nous, on était de
18 l'autre côté du goudron, dans notre quartier.
19 Et puis, ils parlaient des trucs comme ça. Ils parlaient des trucs comme ça. Donc, ils
20 ont commencé à faire au niveau... quand ils quittent le 16^e arrondissement, il y a un
21 pont qui sépare le 16^e et les deux quartiers, c'est-à-dire le quartier Yao Séhi et le
22 quartier Doukouré. Il y a un pont qui est là, qui sépare les deux.
23 Donc, ayant ces... ces machettes, ces bois, ces cailloux, pour nous, bon, peut-être que
24 c'est les... les agents du 16^e qui peuvent peut-être venir, intervenir pour ce qui se
25 passe.
26 Bon, nous sommes restés là, il n'y avait pas d'intervention, il n'y avait pas quelqu'un
27 qui était venu intervenir, et les jeunes ont commencé à rentrer dans le quartier, ils
28 ont commencé à voler, voler. Nous, on pouvait pas s'asseoir et puis les regarder.

1 Donc, on est sortis sur eux. Et quand on les... on les a fait sortir du quartier, c'est là
2 des hommes sont venus en armes avec eux. Ils ont commencé à piller les maisons,
3 piller, tirer sur les gens même, ce jour. Ils arrivaient (*phon.*) même à jeter des
4 grenades que... Moi-même j'ai reçu des petits grains (*phon.*) au bras ce jour. Ils
5 jetaient des grenades dans la mosquée, ils brûlaient des gens, ce jour. Parce qu'on a
6 fait trois jours de souffrance comme cela : vendredi, samedi et dimanche. C'est
7 dimanche que le maire de Yopougon est venu avec l'imam central de Yopougon, ils
8 sont venus, et puis, bon, ils se sont assis, ils ont discuté, et puis, bon, d'après ce que
9 eux ont dit, que ce sont pas les gens du quartier qui ont fait ça.

10 Q. [13:44:09] Alors,...

11 R. [13:44:10] O.K. Oui ?

12 Q. [13:44:15] Alors, on va... je vais reprendre ce que vous avez dit, on va y aller étape
13 par étape.

14 R. [13:44:20] Oui.

15 Q. [13:44:20] Alors, vous avez dit qu'il y a un groupe de jeunes du quartier d'en face
16 qui vous jetait des pierres ?

17 R. [13:44:28] Oui.

18 Q. [13:44:30] C'est des jeunes de quel quartier ?

19 R. [13:44:32] Yao Séhi.

20 Q. [13:44:38] Et comment vous savez que c'étaient des jeunes de Yao Séhi ?

21 R. [13:44:44] Parce qu'on les connaît, on les connaît. Au fait, c'est la politique qui
22 nous a mis... qui a fait qu'il y a eu, peut-être, une séparation entre ces jeunes-là et
23 nous. Sinon, ce sont des gens... on se connaît, on a un peu partagé un peu de tout
24 ensemble. Parce que quand on dit « les deux quartiers », c'est le goudron qui sépare.
25 Donc, dans les manifestations de ballon... ou bien de football, ou bien de mariage,
26 on se... on a l'habitude de se voir très bien. Voilà. Et puis, donc, c'est la politique qui
27 a fait que, jusqu'aujourd'hui, il y a eu une distance entre eux et nous.

28 Q. [13:45:32] Et est-ce que vous pouvez...

1 M^{me} HUCK : [13:45:43] Monsieur le Président, est-ce qu'on pourrait passer à huis clos
2 partiel, s'il vous plaît ?

3 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [13:45:51] Oui, s'il vous
4 plaît, passons à huis clos partiel.

5 *(Passage en audience à huis clos partiel à 13 h 45)*

6 (Expurgée)

7 (Expurgée)

8 (Expurgée)

9 (Expurgée)

10 (Expurgée)

11 (Expurgée)

12 (Expurgée)

13 (Expurgée)

14 (Expurgée)

15 (Expurgée)

16 (Expurgée)

17 (Expurgée)

18 (Expurgée)

19 (Expurgée)

20 (Expurgée)

21 (Expurgée)

22 (Expurgée)

23 (Expurgée)

24 (Expurgée)

25 (Expurgée)

26 (Expurgée)

27 (Expurgée)

28 (Expurgée)

1 (Expurgée)

2 (Expurgée)

3 (Expurgée)

4 (Expurgée)

5 (Expurgée)

6 *(Passage en audience publique à 13 h 47)*

7 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [13:48:04] Nous sommes en audience publique.

8 M^e N'DRY : [13:48:14] Je vous demandais : est-ce qu'on pourrait rester, un instant, à
9 huis clos partiel ? Je le dis un peu en retard, mais...

10 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [13:48:26] Dans ce cas, nous
11 allons revenir à huis clos partiel.

12 *(Passage en audience à huis clos partiel à 13 h 48)*

13 (Expurgée)

14 (Expurgée)

15 (Expurgée)

16 (Expurgée)

17 (Expurgée)

18 (Expurgée)

19 (Expurgée)

20 (Expurgée)

21 (Expurgée)

22 (Expurgée)

23 (Expurgée)

24 (Expurgée)

25 (Expurgée)

26 (Expurgée)

27 (Expurgée)

28 (Expurgée)

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

1 (Expurgée)

2 (Expurgée)

3 (Expurgée)

4 (Expurgée)

5 (Expurgée)

6 (Expurgée)

7 (Expurgée)

8 (Expurgée)

9 (Expurgée)

10 (Expurgée)

11 (Expurgée)

12 (Expurgée)

13 (Expurgée)

14 (Expurgée)

15 (Expurgée)

16 (*Passage en audience publique à 13 h 53*)

17 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [13:53:49] Nous sommes en audience publique,

18 Monsieur le Président.

19 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [13:53:52] Veuillez

20 poursuivre, Madame le Procureur.

21 M^{me} HUCK : [13:54:01]

22 Q. [13:54:02] Quand vous avez vu ces personnes que vous venez de citer en audience

23 à huis clos, qu'est-ce qu'elles faisaient ?

24 R. [13:54:13] Le... le 25 ?

25 Q. [13:54:17] Oui.

26 R. [13:54:20] Ils étaient avec... comment on appelle ça ? Les gens qui sont venus

27 attaquer notre quartier ce jour-là, ce vendredi. Ils ont pillé, blessé, tué ; mais, au fait,

28 ils étaient accompagnés par des gens qui étaient armés, et eux, ils avaient des armes

1 blanches. Il y a des gens parmi eux qui avaient des armes, ceux qui ont tiré sur nous
2 ce jour, qui étaient armés. Disons, ils avaient des noms qu'on... bon, disons, des
3 miliciens. Voilà.

4 Q. [13:54:55] Et qui c'étaient, ces miliciens ?

5 R. [13:54:58] Bon, c'étaient des... c'est... je pense, ça a été un... un recrutement de
6 jeunes comme ça, parce qu'ils étaient... et il y a d'autres qui étaient en civil, d'autres
7 qui étaient en... à moitié treillis, c'est-à-dire que le pantalon treillis, le haut, de... d'un
8 t-shirt, comme ça. Ils étaient un peu... beaucoup, dans des 4x4.

9 Q. [13:55:27] Et vous avez dit qu'ils ont tiré sur vous. Est-ce que vous avez vu les
10 armes qu'ils avaient ?

11 R. [13:55:33] Oui. C'étaient des kalaches avec des petits... comment on appelle ? Des
12 pistolets.

13 Q. [13:55:51] Et tout à l'heure, vous êtes... vous m'avez dit que vous êtes... qu'ils vous
14 lançaient des pierres, et puis, après, que vous êtes sorti ?

15 R. [13:55:59] Oui, pour voir réellement qu'est-ce qui se passait. Parce que comme
16 nous, moi, par... Moi, j'étais à la maison pendant que les gens criaient pour dire :
17 « Ah, le quartier est attaqué. » Mais on ne sait pas c'est par qui le quartier est
18 attaqué, donc il fallait aller voir qu'est-ce qui se passait. Donc, de la maison, j'ai
19 marché un peu, un peu, comme c'est... c'était un jour de... vendredi, on devait aller à
20 la mosquée. C'est-à-dire le vendredi, au plus tard 10 heures, les gens s'apprêtent à
21 aller à la mosquée. Parce que comme la... la prière se fait à 13 heures. Donc, le temps
22 de rester à la maison, me reposer un peu jusqu'à midi... parce que ce jour, je n'ai pas
23 travaillé, je suis resté à la maison jusqu'à midi, me laver, et puis venir sur la prière,
24 mais il n'était pas encore midi, peut-être 10 heures passées, et j'entendais les gens qui
25 disaient... Donc, je suis venu jusqu'au goudron, j'ai vu des femmes, des vendeuses
26 qui sont en bordure de route, ramasser des marchandises et courir, descendre dans
27 le quartier.

28 Donc, quand nous sommes arrivés... quand je suis arrivé au bord, j'ai vu ce jeune...

1 ce groupe de jeunes de l'autre côté du goudron qui disait : « Aujourd'hui, vous allez
2 voir. Aujourd'hui, les rebelles qui sont dans ce quartier-là, ils vont sortir du quartier
3 aujourd'hui. »

4 Et ceux qui disaient ça, c'est des gens que, nous, on connaît, mais ça nous a surpris.
5 « Mais vous, on vous connaît. Qu'est-ce que, nous, on vous a fait ou qu'est-ce qu'on
6 vous a dit et puis vous voulez venir nous faire du mal ? » C'est comme ça on disait.
7 Donc, à force de s'agiter, il y avait une peur qui était là, parce que, aujourd'hui, on
8 connaît quelqu'un, et puis, tout d'un coup, tu vois la personne qui porte (*phon.*) une
9 chose dans sa main, qui dit : « Aujourd'hui, il y a des rebelles dans ton quartier. »

10 Q. [13:58:08] Alors, quelle a été votre réaction justement ? Qu'est-ce que vous avez
11 fait ?

12 R. [13:58:13] Bon, moi, ma réaction... et quand j'ai vu ça, je me suis senti un peu... je
13 ne pouvais pas trop me relaxer en ce moment, parce que ces personnes que je voyais,
14 c'est... c'est comme c'est... c'est mon propre frère je voyais comme ça, mais mélangé
15 avec certaines personnes que je connais pas, en train de dire qu'il y a des rebelles,
16 alors qu'on vit ensemble, ça fait des années et des années, ce n'est pas la politique
17 qui allait nous séparer.

18 Donc, j'ai tourné pour demander au frère quelle solution on peut trouver pour
19 pouvoir causer au moins avec ceux-là ? Parce que l'idée qu'ils ont actuellement ou
20 bien ce qu'ils ont... l'envie qu'ils ont actuellement va faire que, peut-être, tout peut se
21 gâter entre nous.

22 Q. [13:59:18] Alors, tout à l'heure, vous avez parlé de miliciens. Quand est-ce que
23 vous les avez vus, ces miliciens ?

24 R. [13:59:28] Ces miliciens sont venus après les lancers de pierres. Quand ils ont
25 lancé, lancé les pierres, lancé, lancé les pierres, en bordure de route, tout ce... tout
26 ce... comment on appelle ça (*phon.*), ce rayon-là, au niveau de notre quartier, c'est-à-
27 dire les 5 mètres après le goudron, les vendeuses, les vendeurs qui sont là, les
28 kiosques, tout le monde a fermé. Ceux qui devaient prendre leurs marchandises ont

1 pris et sont rentrés à la maison avec. Donc, la jeunesse est sortie pour venir voir. Et
2 quand on est arrivés, en voulant... parce qu'il y avait des... des grandes personnes
3 autour de nous qui voulaient aller voir qu'est-ce qui ne va pas ou bien (*inaudible*) ou
4 bien négocier avec eux pour voir réellement ce qui est là. Mais c'est comme on leur
5 disait : « Attaquez, attaquez, attaquez. ».

6 Et tout d'un coup, il y a eu... ils... ils ont commencé à lancer des pierres, lancer, lancer
7 les pierres. Et en retour aussi, on ne pouvait pas, parce que, en lançant les pierres, les
8 gens fuient, et les magasins qui sont au bord, ils sont en train de piller ces magasins.
9 Donc, c'est là on a vu que, bon... c'est là on a vu que... ce qu'ils viennent faire, ça ne
10 va pas nous arranger nous-mêmes, parce qu'on ne peut pas laisser notre
11 marchandise et puis fuir, non.

12 Q. [14:00:47] Alors, vous dites qu'ils vous lançaient des pierres ; et en retour, qu'est-
13 ce que vous avez fait, vous, avec les vôtres ?

14 R. [14:00:55] Nous sommes sortis, on a commencé à lancer des pierres sur eux, on a
15 commencé à se défendre. Comme eux, ils lançaient des pierres, on a commencé à...
16 lapider... se lancer des pierres jusqu'à... nous tous, on est sortis, tout le monde avait...
17 tout le monde se lançait les pierres. « Lancez les pierres, lancez... lancez les pierres ».
18 C'est en... disons, dans... en deux heures de temps que des gens sont arrivés en
19 armes. Voilà comment ils nous ont affaiblis. Ils sont venus en armes, ils ont
20 commencé à tirer, tirer, tirer, tirer. Bon, quelqu'un qui a une arme et quelqu'un qui a
21 une pierre, c'est différent, parce que, nous, on voulait défendre nos intérêts qui sont
22 en bordure de route. Nous sommes des petits commerçants, des petits vendeurs, il
23 faut protéger au moins ce qui est en bordure de route. Et... Et ceux qui sont en armes,
24 qui sont arrivés, donc, tout le monde était obligé de fuir.

25 Q. Alors, quand vous dites qu'ils vous lançaient des pierres, et vous leur... vous leur
26 avez aussi lancé des pierres, c'était où, ça ?

27 R. [14:02:05] Ça, c'est au niveau du goudron, c'est-à-dire qu'on fait face. Voilà.

28 Q. [14:02:12] Et après, quand vous dites que les gens en armes sont arrivés, ils étaient

1 où ?

2 R. [14:02:16] Quand les gens en armes sont arrivés, on était obligé de quitter le
3 goudron et rentrer dans le quartier. Et voilà comment ils sont entrés dans le quartier,
4 piller, blesser. Il y a eu des tirs même sur des gens, ce jour.

5 Q. [14:02:34] Et vous étiez là quand ça s'est passé ?

6 R. [14:02:37] Oui. Parce que dans les... au niveau du pont, il y a une grenade qu'ils
7 ont jetée d'abord. Il y a une grenade qui a été jetée au niveau du pont où moi-même
8 j'ai reçu des petits grains au bras. Et ce jour, il y a... il y a eu... il y a eu un mort sur-le-
9 champ. Voilà. On a un petit qui est décédé, ce jour. Il y a eu des blessés.

10 Q. [14:03:07] Et le pont, il est où, ce pont ?

11 R. [14:03:08] Ce pont est à 50 mètres du 16^e arrondissement.

12 Q. [14:03:17] Et par rapport au commissariat du 16^e arrondissement, il est où ?

13 R. [14:03:22] Lui, c'est le... c'est le pont qui fait 50 mètres entre le commissariat et le
14 pont.

15 Q. [14:03:37] Et, tout à l'heure, vous avez parlé des agents du 16^e ; vous vouliez
16 parler de qui ?

17 R. [14:03:44] Oui, j'avais dit que, avec tous ces... tout ce qui s'est passé, il n'y a pas eu
18 d'intervention du 16^e. Pendant que... c'est un poste de police. Donc, nous, on
19 attendait l'aide du 16^e, qui est proche de nous, mais on n'a pas vu, jusqu'à on nous...
20 on nous a agressés, blessés, tués. Bon, nous-mêmes, ça nous a surpris, ça nous a
21 étonnés, après : pourquoi ils n'ont pas intervenu ? Parce que s'il y a un truc comme
22 ça, ils doivent intervenir pour voir pourquoi est-ce que ça arrive. Mais l'action s'est
23 passée jusqu'à c'est fini, ils n'ont pas intervenu.

24 Q. [14:04:39] Tout à l'heure, vous avez dit qu'ils ont jeté une grenade ; d'où est-ce
25 qu'ils ont jeté cette grenade... cette grenade ?

26 R. [14:04:47] La grenade venait d'avant, parce que quand on prend la voie de...
27 quittant vers la Siporex, en venant vers le Saguidiba, on trouve d'abord
28 le 16^e arrondissement, avant. Et après le 16^e... 16^e arrondissement, on trouve le pont.

1 C'est-à-dire que, quand tu quittes le 16^e, 50 mètres, tout juste, on a le pont, et
2 10 mètres, se trouvent les deux quartiers en face.

3 Q. [14:05:22] Et encore une fois, pour que ce soit clair, quand vous parlez du 16^e,
4 vous voulez dire le commissariat, vous l'avez...

5 R. [14:05:30] Oui, le commissariat. C'est le commissariat.

6 Q. [14:05:40] Et qui a jeté cette... cette grenade ?

7 R. [14:05:43] C'est ceux qui avaient des armes, appelés des miliciens, c'est eux qui
8 avaient ces armes-là.

9 Q. [14:05:54] Comment ils étaient habillés ?

10 R. [14:05:56] Bon, comme tout à l'heure, je vous ai dit, eux, ils étaient... il y a... il y a...
11 il y a d'autres qui sont pas en tenue militaire, mais en demi-tenue militaire, c'est-à-
12 dire qu'ils ont peut-être que le... le pantalon qui est militaire, et le haut peut être...
13 (*inaudible*) ou bien il y a d'autres qui étaient en civil, mais avec des... de... la kalache
14 en main. Ils ne sont pas en treillis, mais ils avaient des armes en main et le visage... le
15 visage était... était fermé.

16 Q. [14:06:38] Et vous les aviez déjà vus avant ?

17 R. [14:06:45] Non, c'est de passage. Ils passaient dans les 4x4 — 4x4.

18 Q. [14:07:00] Ils passaient quand dans le 4x4 ? Je n'ai pas compris.

19 R. [14:07:05] À chaque fois, chaque fois, chaque moment. On les voyait dans les
20 différents carrefours partout à Abidjan aussi. Bon, précisément, à Yopougon, parce
21 que, moi, j'ai... voilà, j'ai fait tous mes... mes petits moments à Yopougon, quand
22 même, parce que je sortais pas trop.

23 Q. [14:07:29] Et à quelle période vous les voyiez ?

24 R. [14:07:33] Que ça soit matin, midi, soir, toute la journée.

25 Q. [14:07:39] Mais c'était quand, en quelle année ?

26 R. [14:07:51] Bon, je pense bien, où on les voyait bien, c'est après les élections. On les
27 voyait un peu nombreux après les élections.

28 Q. [14:08:10] Alors, je vais revenir aux grenades. Combien ils ont envoyé de

1 grenades ?

2 R. [14:08:16] Ils ont envoyé deux grenades : une grenade au niveau du pont et une
3 grenade dans la mosquée.

4 Q. [14:08:26] Et vous dites que vous avez reçu... vous avez été blessé ?

5 R. [14:08:31] Oui, mais pas aussi... c'est à la main gauche. Où c'est tombé, ça m'est...
6 j'étais... j'étais... comment on appelle ça ? Ils ont jeté au milieu de la foule.

7 Q. [14:08:52] Et qu'est-ce qui s'est passé, une fois qu'ils ont tiré les grenades ?

8 R. [14:08:56] Ah, quand ils ont jeté la grenade au milieu de la foule, et c'est là les
9 jeunes qui étaient en face du goudron, parce que quand ils ont jeté la grenade, ça a
10 dispersé tout le monde. Nous, au fait, on n'était pas venus pour se battre ou bien
11 faire du... mais on défendait au moins, parce que si l'intention qu'ils avaient... nous,
12 en tout cas, on a... on... on s'est dit que ça ne va pas nous arranger si on n'est pas
13 présents. Il faudrait qu'on soit présents, il faudrait qu'on soit présents pour tout ce
14 qui va se passer.

15 Q. [14:09:51] Et donc, vous dites que vous avez fui ; où est-ce que vous avez fui ?

16 R. [14:09:58] Nous avons fui pour rentrer au quartier, parce que c'est au quartier
17 nous sommes quittés. Voilà. Après les pierres, la grenade ; après la grenade, il y a eu
18 des tirs maintenant dans le quartier sur les gens. Donc, nous sommes obligés de fuir,
19 quitter en bordure de route, rentrer au quartier, et puis on rentrait derrière, nous, au
20 quartier encore. Donc, on a laissé totalement même... Moi, par exemple, j'ai laissé
21 totalement ma maison, je suis monté jusque dans le quartier en haut. Dieu, merci !
22 Ce jour, je n'ai pas eu de grandes choses. Donc, j'ai eu la force pour revenir voir
23 qu'est-ce qui ne va pas à la maison.

24 Donc, on est venus, on est revenus après, quand ils ont fini de tirer, voler. Il y a des
25 maisons qui ont été pillées. Il y a des... Il y a des... On a des amis qui ont été blessés,
26 et puis...

27 Q. [14:10:59] Je vous arrête. Je vais vous arrêter. Je veux juste simplement revenir
28 exactement à l'incident, étape par étape, pour voir exactement ce qui s'est passé.

1 Vous dites, donc, qu'il y a eu des tirs de grenades, et puis après, ils ont tiré à balles
2 réelles ?

3 R. [14:11:17] À balles réelles.

4 Q. [14:11:20] Où est-ce que vous étiez, vous, quand ils ont tiré à balles réelles ?

5 R. [14:11:23] À balles réelles, ça m'a trouvé au milieu du quartier où je me suis dit
6 que ce n'est pas du jeu, c'est pas, c'est pas une affaire de pierres, là devient... ça
7 devient une affaire de balles. Moi, je n'ai pas quelque chose pour me protéger. Si je
8 meurs là, ce n'est pas bon.

9 Q. [14:11:40] Donc, vous dites que vous vous êtes caché. Et où est-ce que vous êtes
10 allé, quand vous vous êtes caché, vous avez fui ? Pardon.

11 R. [14:11:49] Bon, j'ai fui, je suis allé un peu dans le quartier, un peu en haut, et
12 attendre. On était nombreux, on était beaucoup. Nous avons fui le quartier, c'est-à-
13 dire on a laissé le périmètre-là. Notre maison même, on a laissée. Donc, les femmes,
14 les enfants, tout le monde est en fuite, parce qu'il y a eu... quand on a commencé à
15 courir pour traverser, quand on a commencé à courir pour se mettre à l'abri, il y a eu
16 des lacrymogènes qu'ils ont jetés, tout ça.

17 Q. [14:12:25] Qui est-ce qui a jeté... ?

18 R. [14:12:28] Ces mêmes... Ces mêmes qui étaient en armes, ils ont jeté des
19 lacrymogènes. Donc, les enfants et les femmes qui étaient au... dans les maisons, qui
20 ne pouvaient pas sortir, tout le monde était obligé de sortir, quitter la maison, aller
21 en haut.

22 Q. [14:12:53] Et en haut, par rapport... en haut, dans votre quartier, par rapport au
23 boulevard principal, à quelle distance c'est, environ ?

24 R. [14:13:08] Bon, environ, environ... où... où nous sommes allés, environ 500 mètres.
25 Environ 500 mètres de... de l'endroit où il y a eu des attaques.

26 Q. [14:13:47] Et tout à l'heure, quand vous disiez qu'il y a des gens qui ont... avec les
27 grenades et avec les balles, est-ce qu'il y a des gens qui ont été atteints ?

28 R. [14:13:57] Oui, il y a des gens qui ont été atteints par les balles, par la grenade. Il y

1 en a d'autres qui sont morts... dans... avec... avec la grenade qu'ils ont jetée, il y a
2 quelqu'un qui est mort sur-le-champ.

3 Q. [14:14:16] Et est-ce que vous savez le nom de cette personne ?

4 R. [14:14:19] Oui, c'est un de nos petits du quartier, qu'on connaît très bien ; je
5 connais sa maman, je connais son papa.

6 Q. [14:14:30] Et est-ce que vous connaissiez des personnes qui ont été atteintes par les
7 balles, mais qui ne sont pas mortes ?

8 R. [14:14:38] Oui.

9 *(Discussion au sein de l'équipe du Procureur)*

10 M^{me} HUCK : [14:14:50] Monsieur le Président, peut-être que nous pouvons aller en
11 *close session*... huis clos partiel — pardon —, brièvement ?

12 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [14:14:59] Est-ce qu'on peut
13 passer à huis clos partiel, s'il vous plaît ?

14 *(Passage en audience à huis clos partiel à 14 h 15)*

15 (Expurgée)

16 (Expurgée)

17 (Expurgée)

18 (Expurgée)

19 (Expurgée)

20 (Expurgée)

21 (Expurgée)

22 (Expurgée)

23 (Expurgée)

24 (Expurgée)

25 (Expurgée)

26 (Expurgée)

27 (Expurgée)

28 (Expurgée)

1 (Expurgée)

2 (Expurgée)

3 (Expurgée)

4 (Expurgée)

5 (Expurgée)

6 (Expurgée)

7 (Expurgée)

8 (Expurgée)

9 (Expurgée)

10 (Expurgée)

11 *(Passage en audience publique à 14 h 16)*

12 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [14:16:53] Nous sommes en audience publique.

13 M^{me} HUCK : [14:17:07]

14 Q. [14:17:08] Et une fois que vous étiez en haut, dans le quartier, qu'est-ce que vous
15 avez fait ?

16 R. [14:17:14] J'ai patienté... bon, nous avons patienté, parce qu'on était nombreux. On
17 a patienté, quand les tirs ont diminué, parce que ça tirait, ça tirait, ça tirait, ça tirait,
18 les gens remontaient toujours où on était. D'autres, même, ont trouvé que où nous-
19 mêmes on était, c'est... c'est pas un abri, donc il faut aller de l'avant encore pour
20 pouvoir être à l'abri.

21 Donc, je suis resté là, avec des amis du quartier, jusqu'à ce que les bruits et les tirs
22 des fusils cessent, pour descendre, venir voir qu'est-ce qui se passait. Donc, on est
23 arrivés, ce jour, à 14 heures, où nous avons l'habitude de venir en bordure de route.

24 Ils ont pillé, ils ont blessé, ils ont tué. Et quand ils sont partis, on a commencé à venir
25 un à un, un à un, un à un. Moi, je suis venu avec, au minimum, trois à
26 quatre personnes. On marchait, on venait, avec la peur, mais, il fallait que...on venait
27 voir réellement s'ils sont partis. Donc, au marché, dans les différents carrefours,
28 quand on arrivait, on voyait les gens qui avaient peur, mais tout le monde venait

1 voir qu'est-ce qui s'est passé dans sa maison, qu'est-ce qu'ils voulaient réellement,
2 qu'est-ce qu'ils voulaient faire.

3 Q. [14:19:08] Et qu'est-ce que vous avez...

4 R. [14:19:10] Bon, donc, on a marché, marché, marché, marché, là, arrivés au niveau
5 de la mosquée, nous avons trouvé des choses qui n'ont pas vraiment... qui n'étaient
6 pas bien, parce que ce jour, on ne s'attendait pas à un truc comme ça.

7 Q. [14:19:34] Alors, est-ce que vous pouvez nous dire ce que vous avez vu ?

8 R. [14:19:39] Nous sommes venus trouver un de nos frères qui est brûlé... un jeune
9 qui a été tué par balle réelle. C'est là qu'on a compris qu'on était en danger, parce
10 que l'imam du quartier même a fui, ce jour. Puisque vous voyez qu'un chef religieux
11 même, quitte sa maison, là, ce qu'il y a plus... on est en danger, nous tous. C'est là,
12 moi, j'ai compris que ça, c'est pas du jeu, ce qui est en train de se passer, je ne sais
13 pas. Qu'est-ce qui va se passer après ?

14 Je suis allé à la maison, arrivé à la maison, je suis allé chez moi, à la maison, je n'ai
15 rien trouvé, à part mon lit. Ma télévision, poste radio, matelas, chaussures, je n'ai
16 rien, rien, rien trouvé dans ma maison. Et toutes les portes de... du périmètre ont été
17 cassées. Ils ont tout emporté, ils ont tué, ils ont blessé, bon.

18 Q. [14:21:36] Monsieur le témoin, la personne que vous dites que vous avez vue, qui
19 avait été brûlée, est-ce que vous savez qui c'était ?

20 R. [14:21:49] Oui. C'est un grand frère du quartier, Cissé. Son nom... Je peux donner
21 son nom ?

22 Q. [14:22:04] Allez-y.

23 R. [14:22:07] Il s'appelait Cissé.

24 Q. [14:22:15] Quelle occupation il avait ?

25 R. [14:22:18] Bon, il était vigile à... — comment on appelle... — à une pharmacie, non
26 loin de... du quartier.

27 Q. [14:22:42] Et vous avez parlé d'un jeune qui a été tué par balle ?

28 R. [14:22:47] Oui, un jeune, bon, je ne connais pas son nom, mais, en tout cas, il était

1 dans le... il venait à peine d'arriver dans le quartier, il avait une... il était un peu clair.

2 J'ai vu son corps, ce jour-ci.

3 *(Discussion au sein de l'équipe du Procureur)*

4 Q. [14:23:28] Et, Monsieur le témoin, pendant tous ces événements que vous venez
5 de décrire, où était la police ?

6 R. [14:23:38] La police — c'est ce que je vous ai dit — que le commissariat du nom
7 de 16^e est à 50 mètres des deux quartiers. Donc, pendant ces événements, on n'a pas
8 reçu l'aide ou bien qu'on n'a pas vu de corps habillé. *Donc, on s'est... nous, on s'est
9 sentis blessés parce que, peut-être, c'est eux qui pouvaient venir au... intervenir
10 pour que tout ça, ça cesse. Mais si les gens en armes même ont passé devant eux,
11 venir garer, jeter... vous voyez la grenade... euh... la grenade n'a pas... la grenade,
12 c'est... c'est une arme de guerre. La grenade, c'est une arme de guerre.

13 Q. [14:24:38] Mais, simplement pour que ce soit clair pour le dossier, est-ce que vous
14 les avez vus, les policiers, lors de cette journée ?

15 R. [14:24:49] Pendant que l'événement se passait ?

16 Q. [14:24:57] Oui.

17 R. [14:24:58] Non. C'est ce que je vous dis, ils n'ont pas intervenu. Voilà. Ils n'ont pas
18 intervenu, parce que nous-mêmes, ça... ça nous a étonnés. Ils n'ont pas intervenu.

19 Q. [14:25:13] Alors, on va... on va faire un bond de quelques semaines et on va
20 arriver après l'arrestation de Laurent Gbagbo, le lendemain, donc, le 12 avril 2011.

21 Où est-ce que vous étiez, vous, cette journée-là ?

22 R. [14:25:39] Le 12 avril, j'étais au quartier, parce que, là, je ne travaillais plus. Nous
23 étions à la maison parce que... les choses allaient très mal.

24 Q. [14:26:02] Et qu'est-ce qu'il s'est passé, cette journée-là ?

25 R. [14:26:05] Le 12 avril, nous avons été attaqués, très, très mal.

26 Q. [14:26:23] Qui est-ce qui vous a attaqués ?

27 R. [14:26:28] C'est... Je peux... C'est... ce sont les mêmes jeunes, mais cette fois-ci,
28 c'était un mélange. Et, ce jour, c'est un mélange, parce qu'on était là, à... l'action s'est

1 passée entre midi et 13 heures. Nous sommes au quartier, parce que, à partir du 12...
2 disons, à partir de... à partir de... je pense bien, à partir de février, des travaux
3 étaient... étaient « moins », parce qu'il y avait des intentions, il y avait... il y avait... il
4 y avait trop de... qui conduisaient... Donc, aller au travail, ce n'était pas trop... Je me
5 méfiais, au fait, voilà, parce qu'il y avait un contrôle de pièce pour voir si, toi, tu es
6 un dioula. Parce que, une fois tu es dioula, quand on prend tes pièces, tu es
7 considéré comme un rebelle — c'est ce qu'on disait. Et quand on t'attrape, que tu es
8 rebelle, on te brûle. Donc, ça faisait que, nous, par exemple, on ne sortait plus. Donc,
9 nos petites économies qu'on a « faits » pour pouvoir, peut-être, faire quelque chose
10 avec ça demain, on était obligés de dépenser, dépenser, dépenser, jusqu'à, peut-être,
11 le jour, tout ça, ça allait finir.

12 Q. [14:28:25] Alors, on va revenir sur le 12 avril.

13 Donc, vous dites qu'il y avait... le groupe qui vous a attaqués, c'était un mélange ?

14 R. [14:28:40] Oui, c'était un mélange.

15 Q. [14:28:42] De qui ?

16 R. [14:28:43] Parce qu'il y avait... il y avait, ce jour... c'est ce même jour, (Expurgée)

17 (Expurgée) et, pendant ce moment... ce moment, les jeunes, ils

18 avaient... les mêmes jeunes qui nous jetaient des pierres, qui avaient des machettes,

19 ils étaient parmi. Il y avait des jeunes appelés, donc, « les miliciens », et puis, il y

20 avait des Libériens parmi eux. Parce que, là où j'ai su que, eux, ils étaient là,

21 (Expurgée) Parce que là on a été attaqués, il y avait un

22 peu de... il y avait, disons, une dizaine de personnes. On était là, on causait, puis,

23 subitement, des gens sont sortis pour dire : « Eh ! Vous, là, venez ici. » Donc, le

24 temps de se lever, il y a eu des tirs. (Expurgée)

25 (Expurgée)

26 Q. [14:29:56] Alors... Très bien.

27 Quand vous dites qu'il y a des gens qui vous ont dit : « Venez ici », qui c'était, ces

28 gens ?

1 R. [14:30:05] C'est... Ils étaient un peu nombreux. Si je vous dis qu'il y avait des ... il
2 y a des gens qui avaient des armes blanches, des machettes, des bois, et d'autres qui
3 étaient derrière eux, c'est eux qui ont ouvert le feu, qui avaient le visage masqué.

4 Q. [14:30:25] Et où est-ce que vous étiez quand...

5 R. [14:30:29] J'étais en plein centre du quartier. Là, j'étais plus au bord, parce que le...
6 en bordure de route, c'était devenu dangereux pour nous, parce que les... les
7 partisans du FPI circulaient beaucoup, ils marchaient, ils marchaient, ils marchaient.
8 Seulement, ils avaient... comment on appelle, là, ils avaient créé un truc, on disait
9 « l'article 125 », où c'est en ce moment on brûlait beaucoup les gens. Donc, nous-
10 mêmes, notre identité, on ne pouvait plus se promener avec notre carte d'identité.
11 On ne sortait même plus du quartier.

12 Q. [14:31:16] Et donc, à ce moment-là, vous dites que vous étiez avec des amis ; c'est
13 ça ?

14 R. [14:31:21] Oui, on était ensemble au quartier, nous étions assis. Comment allait...
15 Bon, quand... quand on était assis, ce jour, on parlait comment... est-ce que tout ça
16 va finir dans la paix, on se réconfortait comme ça, pour que, un jour, bon, demain,
17 Dieu nous accorde longue vie, ça peut aller. Donc, moi, je suis allé avec un ami, allé
18 chercher la nourriture. Nous sommes allés. On a mangé. C'est à notre retour, quand
19 nous sommes arrivés au niveau de nos amis, que ces gens sont arrivés. Puis, ils ont
20 dit : « Venez ici. » Bon, il y avait des grands frères, disons, des doyens. Quand on dit
21 « doyen », c'est la quarantaine, voilà. C'est eux qui se sont levés, et puis ils sont
22 venus, et là, il y avait deux groupes. On ne savait pas... Et quand ils se sont levés, la
23 première personne qui était devant, ils ont pris son portefeuille, ils ont ouvert le
24 portefeuille, ils ont pris sa carte d'identité, ils ont regardé. Ils ont pris pour la
25 deuxième personne, ils ont regardé. Là, ils sont quittés là, et ceux qui sont venus ont
26 ouvert le feu. Donc, quand ils ont ouvert le feu, j'étais avec un ami, parce qu'on
27 était... c'est... on était... on faisait un groupe, mais un peu détaché. Parce que nous,
28 quand nous sommes arrivés, on tenait le dos comme ça sur un mur, et puis on

1 causait. Donc, quand ils ont ouvert le feu, on a eu le temps au moins de tourner,
2 rentrer dans un couloir. Et quand nous sommes montés (*phon.*) dans un couloir, il y a
3 d'autres qui sont rentrés, ils ont commencé à tirer, tirer, tirer. (Expurgée)

4 (Expurgée)

5 Q. [14:33:44] Alors, vous dites que... ils ont regardé la carte d'identité d'une
6 première personne qui était devant.

7 R. [14:33:57] Oui. Oui.

8 Q. [14:33:58] C'est qui, « ils » ?

9 R. [14:34:03] Ceux qui étaient... Il y a des gens qui vient (*phon.*) en machette, qui
10 avaient des machettes en main. Ceux qui avaient des machettes en main, c'est eux
11 qui étaient devant, c'est eux qui ont regardé la carte d'identité de ces personnes-là.
12 Maintenant, ceux qui avaient des armes, ils étaient tout juste derrière ceux qui
13 avaient des machettes avec des... des bois en main.

14 Q. [14:34:33] Et donc, c'est ceux qui sont derrière qui ont ouvert le feu ; c'est ça ?

15 R. [14:34:38] Oui, c'est eux qui ont ouvert le feu, mais le visage masqué, parce qu'on
16 ne voyait pas leur visage.

17 Q. [14:34:55] Est-ce que vous aviez déjà vu des gens habillés comme ça auparavant ?

18 R. [14:34:59] Non, la tenue était bizarre, parce que... Non, même, je l'ai... La tenue
19 c'est... Si je dois comparer, peut-être, c'est une tenue de... c'est une tenue noire. Ils
20 étaient tous en tenue noire, pas de... comment on appelle, là, je sais pas si c'est
21 « galon » ou bien quoi. Il n'y avait pas tout ça, mais ils étaient tous en noir, des
22 cagoules noires, visage tout fermé, fermé... noir.

23 Q. [14:35:41] (Expurgée)

24 (Expurgée)

25 M^{me} HUCK : [14:36:10] Peut-être qu'on pourrait aller en audience à huis clos partiel,
26 s'il vous plaît, Monsieur le Président.

27 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [14:36:20] Passons à huis
28 clos partiel, s'il vous plaît.

- 1 *(Passage en audience à huis clos partiel à 14 h 36)*
- 2 (Expurgée)
- 3 (Expurgée)
- 4 (Expurgée)
- 5 (Expurgée)
- 6 (Expurgée)
- 7 (Expurgée)
- 8 (Expurgée)
- 9 (Expurgée)
- 10 (Expurgée)
- 11 (Expurgée)
- 12 (Expurgée)
- 13 (Expurgée)
- 14 (Expurgée)
- 15 (Expurgée)
- 16 (Expurgée)
- 17 (Expurgée)
- 18 (Expurgée)
- 19 (Expurgée)
- 20 (Expurgée)
- 21 (Expurgée)
- 22 (Expurgée)
- 23 (Expurgée)
- 24 (Expurgée)
- 25 (Expurgée)
- 26 (Expurgée)
- 27 (Expurgée)
- 28 (Expurgée)

1 (Expurgée)

2 (Expurgée)

3 (Expurgée)

4 (Expurgée)

5 (Expurgée)

6 (Expurgée)

7 (Expurgée)

8 (Expurgée)

9 (Expurgée)

10 (Expurgée)

11 (Expurgée)

12 (Expurgée)

13 (Expurgée)

14 (Expurgée)

15 (Expurgée)

16 (Expurgée)

17 (Expurgée)

18 (Expurgée)

19 (Expurgée)

20 (Expurgée)

21 (Expurgée)

22 (Expurgée)

23 (Expurgée)

24 (Expurgée)

25 (*Passage en audience publique à 14 h 41*)

26 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [14:41:52] Nous sommes en audience publique.

27 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [14:42:00] Merci.

28 Madame Huck.

1 M^{me} HUCK : [14:42:05]

2 Q. [14:42:08] Tout à l'heure, vous nous avez dit que vous avez entendu les mots « No
3 Gbagbo, no Côte d'Ivoire. »

4 R. [14:42:22] Oui. Ça, c'est au moment où j'ai reçu la balle. J'étais couché.

5 Q. [14:42:34] Et qu'est-ce que vous avez entendu d'autre ?

6 R. [14:42:43] Bon, j'entendais : « Où sont... où sont partis... les autres sont où ça ? »
7 Puis j'entendais les coups de fusil, « pan ! », tirer, tirer sur les gens encore, pendant
8 que, moi, j'étais couché. Et étant couché, il y en a un qui est venu, il dit : « Et ces... et
9 ces... ceux-là, ils sont morts, est-ce qu'ils sont morts ? »

10 Bon, ils ont pris une autre voie, ils sont partis. Pendant ce temps, moi, j'étais couché,
11 j'attendais, peut-être le geste de quelqu'un qui allait prouver que, au moins, qu'ils
12 sont pas là, pour me lever. Et c'est là il y a une femme de passage qui pleurait, qui
13 disait : « Hé, les jeunes du quartier, s'il vous plaît, sortez, parce que ce qui se passe
14 actuellement, c'est pas bon. Sortez du quartier. Si vous pouvez fuir, fuyez. Nous, les
15 femmes, on ne peut rien faire. Peut-être qu'ils vont venir. »

16 Q. [14:44:00] Et qu'est-ce que vous avez fait quand vous avez entendu cette femme ?

17 R. [14:44:04] Quand j'ai entendu la femme parler, donc, j'ai su que le terrain était un
18 peu libre, donc je me suis levé. La femme, même, a eu peur, elle s'est sentie...
19 (*inaudible*), elle a fui. Donc, je me suis levé, j'ai regardé le long du couloir ; il n'y avait
20 personne. Je me suis levé, je suis entré dans une cour à côté pour m'abriter quelques
21 minutes, parce que je n'avais plus de forces. Donc, j'ai traîné, traîné, un peu plus, là.
22 Je suis entré dans la cour. Et quand je suis rentré dans la cour, il y a une femme qui
23 habite la cour, c'est elle qui m'a dit : « Ah, mon petit, qu'est-ce que tu as ? » J'ai dit :
24 (Expurgée) Elle m'a aidé, je suis monté dans la... dans sa maison, je suis resté là
25 pendant un moment.

26 Q. [14:45:11] Et qu'est-ce qui s'est passé dans sa maison ?

27 R. [14:45:14] Dans sa maison, ils sont revenus, mais cette fois-ci, c'étaient les Jeunes
28 Patriotes, ceux qui avaient les machettes en main. Ils sont venus, revenus, ils sont

1 rentrés dans la maison, fouillaient, fouillaient, fouillaient, fouillaient.

2 Q. [14:45:39] Et comment vous savez ça ?

3 R. [14:45:41] J'étais... j'ai... j'ai vu parce que, étant dans la maison... C'est Dieu qui
4 m'a sauvé, ce jour, oui.

5 Q. [14:46:09] Et qu'est-ce qu'ils ont fait, alors, ces patriotes ?

6 *(Silence du témoin)*

7 Est-ce que ça va, Monsieur le témoin ? Est-ce que vous voulez qu'on prenne une
8 petite pause ?

9 M^{me} HUCK : [14:47:02] Monsieur le Président.

10 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [14:47:08] Monsieur le
11 témoin ? Monsieur le témoin ? Est-ce que vous m'entendez, Monsieur le témoin ?
12 Souhaiteriez-vous faire une pause ?

13 LE TÉMOIN : [14:47:36] Oui.

14 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [14:47:39] Nous allons donc
15 suspendre et faire la pause maintenant, pendant 30 minutes, et nous reviendrons à
16 15 h 15, 15 h 20, et nous ferons une audience de deux heures.

17 Monsieur le témoin, essayez de... de vous reposer, et nous nous retrouverons dans
18 une demi-heure, d'accord ?

19 LE TÉMOIN : [14:48:11] O.K.

20 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [14:48:14] Merci à tous.

21 L'audience est suspendue.

22 M^{me} L'HUISSIER : [14:48:27] Veuillez vous lever.

23 *(L'audience est suspendue à 14 h 48)*

24 *(L'audience est reprise en public à 15 h 26)*

25 M^{me} L'HUISSIER : [15:25:56] Veuillez vous lever.

26 Veuillez vous asseoir.

27 *(Le témoin est présent dans la salle de vidéoconférence)*

28 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [15:26:31] Monsieur le

1 témoin, bonjour. Est-ce que ça va mieux ?

2 LE TÉMOIN : [15:26:44] Oui, ça va.

3 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [15:26:48] Très bien. Nous
4 allons continuer.

5 Je ne sais pas où en est le Bureau du Procureur, pouvez-vous nous le dire pour que
6 nous nous organisions ?

7 M^{me} HUCK : [15:27:07] 20 minutes, 30 minutes.

8 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [15:27:10] Très bien.

9 Les représentants légaux des victimes, ensuite, pour quelques questions brèves, et
10 puis nous allons commencer, aujourd'hui, la Défense. Donc, nous allons faire une
11 séance de deux heures.

12 Vous avez la parole.

13 M^{me} HUCK : [15:27:29] Je vous remercie.

14 Q. [15:27:39] Alors, Monsieur le témoin, avant la pause, on était en train de parler...
15 Quand vous étiez dans cette maison... Est-ce que vous êtes en mesure de nous dire ce
16 qui s'est passé ?

17 R. [15:27:59] Oui. Étant dans la maison, il y a un jeune qui est rentré avec une
18 machette. Comme nous étions deux, on est cachés dans la maison, et une pièce de
19 500 plus un téléphone est ce qui nous a sauvé la vie ce jour-là. Parce que, en fait,
20 comme je le disais, ce jour, Dieu a permis que je « vis » encore, sinon... Et c'est de là-
21 bas, j'ai eu... je suis quitté dans cette maison, environ 17 heures, 18 heures, aller chez
22 mon ami, comme eux, ils habitaient à quelques mètres de chez nous, nous sommes
23 allés chez eux. Et là-bas, j'ai passé la nuit, jusqu'au matin.

24 Q. [15:29:31] Alors, Monsieur le témoin, simplement pour que ce soit clair, donc je
25 comprends que vous avez donné ces 500 francs et ce téléphone au jeune...

26 R. [15:29:49] Ouais.

27 Q. [15:29:50]... pour avoir la vie sauve ; c'est cela ?

28 R. [15:29:52] Oui, oui. Oui.

1 M^{me} HUCK : [15:29:58] Est-ce que nous pourrions aller à huis clos partiel, très
2 brièvement ?

3 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [15:30:09] Huis clos partiel,
4 s'il vous plaît.

5 *(Passage en audience à huis clos partiel à 15 h 30)*

6 (Expurgée)

7 (Expurgée)

8 (Expurgée)

9 (Expurgée)

10 (Expurgée)

11 (Expurgée)

12 (Expurgée)

13 (Expurgée)

14 (Expurgée)

15 (Expurgée)

16 (Expurgée)

17 (Expurgée)

18 (Expurgée)

19 (Expurgée)

20 (Expurgée)

21 (Expurgée)

22 (Expurgée)

23 (Expurgée)

24 (Expurgée)

25 (Expurgée)

26 (Expurgée)

27 (Expurgée)

28 (Expurgée)

1 (Expurgée)

2 (Expurgée)

3 (Expurgée)

4 (Expurgée)

5 (Expurgée)

6 (Expurgée)

7 (Expurgée)

8 (Expurgée)

9 (Expurgée)

10 (Expurgée)

11 (Expurgée)

12 (Expurgée)

13 (Expurgée)

14 (Expurgée)

15 (Expurgée)

16 (Expurgée)

17 (Expurgée)

18 (Expurgée)

19 (*Passage en audience publique à 15 h 34*)

20 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [15:34:30] Nous sommes en audience publique,

21 Monsieur le Président.

22 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [15:34:39] Le Procureur a la

23 parole.

24 M^{me} HUCK : [15:34:45]

25 Q. [15:34:47] Alors, le lendemain, qu'est-ce que vous avez fait ?

26 R. [15:34:51] Le lendemain, j'ai... comme j'ai saigné beaucoup dans la nuit, j'étais un

27 peu faible, parce que j'ai fait toute la nuit sans nourriture. Donc, le matin, il y a mon

28 ami qui est sorti pour aller au moins chercher quelque chose... que je mange, parce

1 que... puisque la nuit, j'ai... je lui ai dit... j'ai dit : « Ah ! Sincèrement... moi je ne
2 pouvais pas rester ici avec mon état. Peut-être s'il faut mourir sur la route, je vais
3 mourir, mais il faudrait que moi, je sorte pour qu'au moins mes parents me voient.
4 Alors, s'ils ne m'ont pas vu, en route, quelque chose se passe, ça serait la volonté de
5 Dieu. Mais moi, je suis prêt à sortir du quartier aujourd'hui, parce que si je meurs ici,
6 je mourrais cadeau pour des choses que je n'ai pas... pour quelque chose que je n'ai
7 pas prévu. Je ne peux pas mourir ici. »

8 Donc, je n'arrivais pas à joindre ma sœur, qui est à Abobo, dans le quartier Abobo, la
9 commune Abobo, parce que là, moi, j'avais plus de téléphone, il y avait pas de... de
10 cabines téléphoniques aussi, et mon ami aussi n'avait pas un téléphone. Donc, je suis
11 allé avec mon ami. Le matin, quand on sortait, avant de partir, nous sommes allés,
12 nous avons marché, et il y a une découverte que j'ai vue le matin, les corps qu'ils ont
13 tués, ils ont tout... Disons, ceux qui n'ont pas eu de blessures ni de trucs ont fait
14 sortir les corps des maisons, des carrefours, et ont déposé ça au terrain du quartier
15 où il y a eu la fosse commune.

16 Q. [15:37:22] Alors, où est-ce que vous avez vu ces corps ?

17 R. [15:37:26] Euh... tout juste au terrain, à la rentrée du quartier, près de la mosquée.

18 Q. [15:37:41] Et est-ce que vous avez pu voir si...

19 R. [15:37:51] Les corps ?

20 Q. [15:37:54] Les corps, oui.

21 R. [15:37:55] Oui, bien sûr. Je suis... avec les gens que j'étais, qui ont reçu les balles,
22 ils étaient couchés là. Les gens que... où... Du moment où on est arrêté et puis, ils ont
23 demandé de venir contrôler les cartes d'identité avec ceux que j'étais, ils étaient
24 couchés là, avec ceux que je connais bien, beaucoup, qui étaient là aussi. Eux, ils ont
25 été tués à la maison. Parce que ceux qui ont assisté à ces enterrements-là... parce que
26 l'enterrement s'est pas fait devant moi, mais le ramassage des corps, j'ai suivi un peu
27 avant de quitter le quartier.

28 Q. [15:38:47] Alors, est-ce que vous pourriez donner les noms des corps que vous

1 avez vus ?

2 R. [15:38:53] Oui, les corps qui étaient là en ce moment, il y avait Mustapha, Bruno...

3 Je peux ?

4 Q. [15:39:03] Oui.

5 Est-ce que vous avez le nom complet de Mustapha ?

6 R. [15:39:07] Oui. Ah, son nom complet ? Mm... je sais pas, c'est... c'est le prénom. Le
7 nom... j'ai... je l'ai déjà oublié, son nom.

8 Q. [15:39:23] C'est pas grave.

9 Et est-ce que vous connaissez le nom complet de Bruno ?

10 R. [15:39:30] Non, non.

11 Q. [15:39:36] Quel autre... quel autre... Est-ce que vous avez réussi à identifier
12 d'autres cadavres ?

13 R. [15:39:44] Bon, la seule... la seule personne que j'ai pu identifier est Daou, parce
14 que lui, son grand frère, actuellement, est... (*inaudible*) vit, il était avec nous ce jour
15 aussi. Lui, c'est Keita Daouda. Lui, je connais bien son nom, parce que son propre
16 grand frère qu'il suit, actuellement, est là, actuellement, avec nous, toujours, au
17 quartier. Bon, à part ça, c'est... ce sont des surnoms, des surnoms, des surnoms.

18 Q. [15:40:17] Est-ce que vous vous rappelez d'autres noms de personnes qui
19 étaient...

20 R. [15:40:23] Oui, je me rappelle de... je me rappelle beaucoup. Il y a Bruno,
21 Moustapha, Daou, Lass, IB, Chaka, Adamo, Loss, le papa d'Awa et le papa
22 d'Ibrahim.

23 Q. [15:41:11] Et est-ce que vous connaissiez ces gens d'avant ?

24 R. [15:41:15] Oui, oui, très bien. Les noms cités, ce sont des gens que je connais très
25 bien.

26 Q. [15:41:42] Et après ça, vous êtes allé où ?

27 R. [15:41:50] Après ça, je me suis rendu dans un quartier du nom de... d'Andokoi,
28 avec mon ami. Donc, c'est...

1 Q. [15:42:12] Et qu'est-ce que vous...

2 R. [15:42:14] Oui ?

3 Q. [15:42:14] Pardon. Qu'est-ce que vous avez pu voir sur la route qui vous menait
4 jusque là-bas ?

5 R. [15:42:22] Sur la route jusqu'à... au quartier, on a vu des corps brûlés, des...

6 Q. [15:42:30] Où est-ce qu'ils étaient, ces corps ?

7 R. [15:42:34] Ils étaient sur le... sur le goudron, d'autres dans les caniveaux. Les gens
8 marchaient comme si de rien n'était ; ils dépassaient ça comme si c'est des... des
9 animaux qui sont morts. Et puis, il y avait des barrages, des différents barrages, où
10 tu arrives, tu n'as pas l'argent, c'est là où on peut te demander les pièces. Quand tu
11 arrives, on dit : « Paie 200 » ou bien « Paie 500 ».

12 Donc, pour éviter tout, avant de partir, mon ami, comme lui, il avait un peu
13 d'argent, donc, nous sommes allés. On traversait le quartier, on est rentrés dans un
14 quartier du nom de Selmer ; de Selmer, nous sommes entrés dans un autre quartier,
15 Wassakara ; et c'est au Wassakara qu'on a traversé pour arriver à Andokoi. Sur la
16 voie de... avant de trouver le... un... Nous sommes arrivés au goudron de Selmer, il
17 y a des 4x4 étaient garés ; il y avait des gens dans les 4x4 avec des gens en arme. Bon,
18 en tout cas, il y avait des gens dans le véhicule qui étaient torse nu. Je ne sais pas
19 d'où ils venaient avec ces gens, qu'est-ce qu'ils voulaient faire ou bien qu'est-ce
20 qu'ils partaient faire, ce qu'on ne sait pas.

21 Donc, nous avons traversé le barrage civil, rentrés dans le quartier de Wassakara, et
22 c'est à partir de là on s'est sentis un peu à l'aise parce qu'il n'y avait pas
23 d'embêtements là-bas, jusqu'à Andokoi.

24 Q. [15:44:34] Et c'étaient qui, ces gens qui étaient torse nu avec des armes, vous avez
25 dit ?

26 R. [15:44:39] Non... Dans la bâchée, il y avait des gens qui étaient torse nu... dans la
27 bâchée, qu'on... qu'on a *croisée au goudron. La bâchée, on l'a croisée au goudron,
28 au fait, c'est des gens... euh... il y a des gens qui étaient en arme et de... puis il y a

1 des gens qui étaient assis dans la voiture, qui étaient torse nu. Voilà. Et, après ça, on
2 a vu des corps sur le goudron, des corps brûlés par pneus, des corps dans les
3 différents carrefours où nous sommes passés.

4 Q. [15:45:29] Et est-ce que vous vous rappelez de combien de corps vous avez vus ?

5 R. [15:45:34] À peu près cinq à six corps, mais dans les différents coins.

6 Q. [15:45:51] Et dans quels coins ?

7 R. [15:45:54] Mm... précisément, entre Selmer et... entre Selmer et la Sicogi. Voilà.

8 Parce qu'il y a... il y a un pont qu'on trouve, qui est à la sortie de notre quartier,
9 mais un peu en haut, dans le quartier Selmer. Donc, le petit périmètre, là, il y a un
10 pont qui est là, quand tu quittes la Selmer, tu traverses un peu la Sicogi, et puis, tu
11 vas dans le quartier Wassakara. Sur le périmètre, là, il y a... il y a un caniveau.

12 Q. [15:46:39] Et donc, vous dites que vous êtes arrivé à Andokoi ?

13 R. [15:46:48] Oui.

14 M^{me} HUCK : [15:46:49] Et on peut peut-être repasser, très brièvement, à huis clos
15 partiel, s'il vous plaît.

16 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [15:47:00] Huis clos partiel.

17 *(Passage en audience à huis clos partiel à 15 h 47)*

18 (Expurgée)

19 (Expurgée)

20 (Expurgée)

21 (Expurgée)

22 (Expurgée)

23 (Expurgée)

24 (Expurgée)

25 (Expurgée)

26 (Expurgée)

27 (Expurgée)

28 (Expurgée)

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

1 (Expurgée)

2 (Expurgée)

3 (Expurgée)

4 (Expurgée)

5 *(Passage en audience publique à 15 h 51)*

6 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [15:51:35] Nous sommes en audience publique,
7 Monsieur le Président.

8 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [15:51:44] Merci.

9 Veuillez poursuivre.

10 M^{me} HUCK : [15:51:48]

11 Q. [15:51:48] Et, Monsieur le témoin, tout à l'heure, vous avez parlé des corps. Et
12 donc, où est-ce que qu'ils ont été enterrés, ces corps ?

13 R. [15:52:01] Ils ont été enterrés dans le quartier, dans le quartier, sur le parking où
14 on jouait au foot.

15 Q. [15:52:10] Et tout à l'heure, je crois que vous avez dit que c'était à côté de la
16 mosquée ; c'est ça ?

17 R. [15:52:16] Oui, c'est là-bas. C'est là-bas. Le parking est... est collé à la mosquée.

18 Q. [15:52:24] Et est-ce que vous savez combien de corps ont été enterrés ?

19 R. [15:52:32] Bon, à... le jour... le jour je... je quittais là, je pense bien, j'en ai vu 17, le
20 jour que j'ai quitté là. Et ceux qui ont fait l'enterrement, c'est, après, eux qui nous ont
21 informés... qu'ils sont actuellement là, c'est eux qui nous ont informés qu'il y avait
22 29 corps dans la fosse commune. Parce qu'il y avait des corps qui n'étaient pas sur
23 place au moment où, nous, on partait. Parce que du moment où je quittais, avec mon
24 ami, les lieux où le corps... les corps se trouvaient, il y a encore des corps qui
25 venaient, mais ce n'était pas... il n'était pas obligé d'être là, c'est moi, seulement, je
26 souffrais. Mais, je voulais simplement voir, réellement, est-ce que tous ceux qui sont
27 morts, je les connais. Donc, j'ai regardé, regardé, regardé, regardé les visages,
28 jusqu'à... Du moment, quand j'ai fini, et là, j'ai pris ma route. Nous sommes partis.

1 Q. [15:53:59] Et vous nous dites que votre quartier a été attaqué après l'arrestation de
2 Gbagbo ?

3 R. [15:54:12] Oui.

4 Q. [15:54:12] Est-ce que vous savez si un autre quartier a été attaqué ?

5 R. [15:54:17] Oui, euh... du nom de Moustapha, il y a son petit frère qui est dans un
6 quartier vers... tout juste à la Sicogi, du nom de Faitai, qui a été attaqué le 11 avril, la
7 nuit où il a perdu son petit frère. Et c'est le 12 que notre quartier... pour nous, c'est
8 passé le 12. Mais avant ça, le 11, ils ont attaqué... ou on a reçu des messages pour dire
9 qu'ils sont allés attaquer des... des gens de Ogbor (*phon.*), parce qu'on dit Dioula.
10 Tous ceux qu'ils ont tués, ce jour-là, c'est des Dioula. Donc, on a appris ça.

11 M^{me} HUCK : [15:55:29] Et pour une dernière fois, est-ce qu'on pourrait passer à huis
12 clos partiel ? C'est mes dernières questions. Très brièvement.

13 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [15:55:39] Passons à huis
14 clos partiel, s'il vous plaît.

15 (*Passage en audience à huis clos partiel à 15 h 55*)

16 (Expurgée)

17 (Expurgée)

18 (Expurgée)

19 (Expurgée)

20 (Expurgée)

21 (Expurgée)

22 (Expurgée)

23 (Expurgée)

24 (Expurgée)

25 (Expurgée)

26 (Expurgée)

27 (Expurgée)

28 (Expurgée)

1 (Expurgée)

2 (Expurgée)

3 (Expurgée)

4 (Expurgée)

5 (Expurgée)

6 (Expurgée)

7 (Expurgée)

8 (Expurgée)

9 (Expurgée)

10 (Expurgée)

11 (Expurgée)

12 (Expurgée)

13 (Expurgée)

14 (Expurgée)

15 (Expurgée)

16 (Expurgée)

17 (Expurgée)

18 *(Passage en audience publique à 15 h 59)*

19 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [15:59:01] Nous sommes, de nouveau, en
20 audience publique, Monsieur le Président.

21 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [15:59:06] Merci beaucoup.

22 Monsieur le témoin, le Bureau du Procureur a terminé son interrogatoire principal.

23 Et c'est, maintenant, les représentants légaux des victimes qui « va » vous poser
24 quelques questions.

25 Je donne la parole à M^{me} Massidda.

26 M^{me} MASSIDDA (interprétation) : [15:59:30] Merci, Monsieur le Président.

27 Après les questions posées par le Bureau du Procureur, nous n'avons pas de
28 questions pour ce témoin.

1 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [15:59:38] Merci beaucoup.
2 Les représentants légaux n'ont pas de questions. Dans ce cas, je donne la parole à la
3 Défense de M. Gbagbo, je suppose. Cependant, les trois noms mentionnés à la
4 page 40, ligne 5, par le témoin — Zola, Junior et Kouakou — ont été reclassifiés
5 public. Je demande, néanmoins, à la Défense de ne pas mentionner ces noms par
6 rapport à des événements qui pourraient entraîner l'identification du témoin. Donc,
7 ce... cette... ce petit mot de caution.

8 Maître Altit.

9 M^e ALTIT : [16:00:32] Merci, Monsieur le Président.

10 Monsieur le Président, Madame, Monsieur, l'interrogatoire du témoin sera mené par
11 M^{me} Naouri au nom de la Défense de Laurent Gbagbo.

12 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [16:00:50] Madame Naouri,
13 vous avez la parole.

14 M^{me} NAOURI : [16:01:16] Merci, Monsieur le Président.

15 QUESTIONS DE LA DÉFENSE

16 PAR M^{me} NAOURI : [16:01:22]

17 Q. [16:01:24] Bonjour, Monsieur le témoin.

18 R. [16:01:26] Bonjour.

19 Q. [16:01:27] Je suis Jennifer Naouri, et c'est moi qui vais vous poser des questions
20 aujourd'hui au nom de l'équipe de défense du Président Gbagbo.

21 R. [16:01:35] O.K.

22 Q. [16:01:37] D'accord.

23 Alors, Monsieur le témoin, est-ce que vous pouvez nous redire depuis quand vous
24 militiez pour le RDR ?

25 R. [16:02:08] Il n'y a pas longtemps, c'est au... fin 2008.

26 Q. [16:02:23] Monsieur le témoin, est-ce que vous vous souvenez avoir rencontré des
27 enquêteurs du Bureau du Procureur et qu'ils auront pris en note votre attestation, ce
28 que vous leur avez dit ?

1 R. [16:02:37] J'ai pas compris.

2 Q. [16:02:42] Vous vous souvenez avoir rencontré des enquêteurs du Bureau du
3 Procureur ?

4 R. [16:02:53] Oui.

5 Q. [16:02:54] D'accord.

6 Et ces enquêteurs ont pris en note ce que vous leur disiez, n'est-ce pas ?

7 R. [16:03:02] Oui.

8 Q. [16:03:02] D'accord.

9 Alors, je vais vous lire un extrait de votre déclaration. C'est le paragraphe 23. Et je
10 vais lire une seule phrase, puisque nous sommes en audience publique.

11 Vous dites, au paragraphe 23 — je cite : « Il m'arrivait d'assister à des marches et à
12 des meetings organisés par le RDR. Je le fais depuis 2003, après le début de la crise
13 de 2002. » Fin de citation.

14 Alors, ma question : est-ce que ce que vous nous dites ici, c'est-à-dire vous militez
15 depuis 2003, est vrai ?

16 R. [16:04:12] Mais la question que vous avez posée de suite, vous dites : « Depuis
17 quand vous êtes dans le parti RDR ? »

18 Q. [16:04:24] J'ai dit...

19 R. [16:04:25] Oui.

20 Q. [16:04:28] ... depuis quand militez-vous pour le RDR ? Militer, c'est-à-dire
21 participer à des marches et des meetings.

22 R. [16:04:40] Ça, c'est 2000... depuis 2003, 2004.

23 Q. [16:04:50] D'accord.

24 Et dès 2003, vous participez à des marches ; c'est bien ça ?

25 R. [16:05:04] Marches, non, mais, souvent, j'assistais aux meetings.

26 Q. [16:05:18] Qui organisait ces meetings ?

27 R. [16:05:22] Les meetings se faisaient par les représentants du RDR.

28 Q. [16:05:34] Quels représentants du RDR ?

1 R. [16:05:39] Bon, il y a un monsieur que je connais.

2 Q. [16:05:49] Alors, Monsieur le témoin, j'y viens. Je vais passer... Je vais demander
3 au juge de passer en audience en huis clos partiel...

4 R. [16:05:59] Oui.

5 Q. [16:06:00] ... comme ça, vous allez pouvoir nous donner le nom de ce monsieur ;
6 d'accord ?

7 R. [16:06:04] Oui.

8 M^{me} NAOURI : [16:06:07] Monsieur le Président, est-ce qu'on peut passer en huis
9 clos partiel, s'il vous plaît ?

10 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [16:06:11] Huit clos partiel,
11 s'il vous plaît.

12 *(Passage en audience à huis clos partiel à 16 h 06)*

13 (Expurgée)

14 (Expurgée)

15 (Expurgée)

16 (Expurgée)

17 (Expurgée)

18 (Expurgée)

19 (Expurgée)

20 (Expurgée)

21 (Expurgée)

22 (Expurgée)

23 (Expurgée)

24 (Expurgée)

25 (Expurgée)

26 (Expurgée)

27 (Expurgée)

28 (Expurgée)

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

1 (Expurgée)

2 (Expurgée)

3 (Expurgée)

4 (Expurgée)

5 (Expurgée)

6 (Expurgée)

7 (Expurgée)

8 (Expurgée)

9 (Expurgée)

10 (Expurgée)

11 (Expurgée)

12 (Expurgée)

13 (Expurgée)

14 (Expurgée)

15 (*Passage en audience publique à 16 h 26*)

16 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [16:26:37] Nous sommes en audience publique.

17 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [16:26:40] Maître Naouri.

18 M^{me} NAOURI : [16:26:45] Merci, Monsieur le Président.

19 Q. [16:26:49] Alors, Monsieur le témoin, est-ce que vous pouvez nous dire combien
20 de grins il y a à Abidjan ?

21 R. [16:26:56] Je ne peux... je... je ne peux pas connaître tout ça.

22 Q. [16:27:03] Alors, est-ce qu'il y avait des grins dans chacun des quartiers
23 d'Abidjan ?

24 R. [16:27:09] Au fait, les grins, c'est... ce sont des... des espaces... c'est un petit
25 espace où on prend du thé. Donc, même en... les grins, c'est... c'est un coin où les
26 chauffeurs se retrouvent, c'est comme ça nous on prend la chose, quoi. Le grin, c'est
27 un point où les chauffeurs se trouvent, où il y a du café noir, où les voitures
28 viennent. Les chauffeurs... euh... la majorité de ceux qui sont là-bas sont des

1 chauffeurs de... de véhicules.

2 Q. [16:27:48] Monsieur le témoin...

3 M^{me} NAOURI : [16:27:53] Je suis désolée, Monsieur le Président, on va devoir passer
4 en huis clos partiel, brièvement, pour que je puisse poser la prochaine question. Je
5 suis confuse.

6 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [16:28:05] Huis clos partiel,
7 s'il vous plaît. Brièvement.

8 *(Passage en audience à huis clos partiel à 16 h 28)*

9 (Expurgée)

10 (Expurgée)

11 (Expurgée)

12 (Expurgée)

13 (Expurgée)

14 (Expurgée)

15 (Expurgée)

16 (Expurgée)

17 (Expurgée)

18 (Expurgée)

19 (Expurgée)

20 (Expurgée)

21 (Expurgée)

22 (Expurgée)

23 (Expurgée)

24 (Expurgée)

25 (Expurgée)

26 (Expurgée)

27 (Expurgée)

28 (Expurgée)

1 (Expurgée)

2 (Expurgée)

3 (Expurgée)

4 (Expurgée)

5 *(Passage en audience publique à 16 h 29)*

6 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [16:29:50] Nous sommes en audience publique,
7 Monsieur le Président.

8 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [16:29:57] Il y avait peut-être
9 un problème d'interprétation. Enfin, allez-y.

10 M^{me} NAOURI : [16:30:03] Merci, Monsieur le Président.

11 Q. [16:30:10] Alors, Monsieur le témoin...

12 R. [16:30:26] Oui.

13 Q. [16:30:29] ... en s'approchant de la période électorale, quels étaient les sujets qui
14 étaient abordés au sein du grin ?

15 R. [16:30:39] Bon, il y avait pas... il y avait pas des débats... des débats politiques
16 là-bas. Seulement... bon, vous savez, dans... dans la période des... des élections, les
17 gens en parlent un peu trop partout. Donc, vous allez dans un endroit, pas
18 forcément le grin, ça peut être « un » cafétéria ou un supermarché, vous pouvez
19 trouver des gens, ils disent : « Bon, l'élection, ça va. » C'est comme ça, c'est comme
20 ça, c'est partout, c'est naturel.

21 Q. [16:31:14] Mais vous parliez de l'organisation de marches dans les grin, par
22 exemple ?

23 R. [16:31:21] Ce n'est pas l'organisation des grins.

24 Q. [16:31:29] Alors, Monsieur le témoin, vous dites, au paragraphe 170 de votre
25 attestation, concernant la marche du 16 décembre 2010...

26 R. [16:31:47] Oui.

27 Q. [16:31:51] ... « Vers 9 heures, je suis allé au grin pour m'informer sur la marche et
28 on m'a dit que les gens y sont partis depuis 6 heures. » Fin de citation.

1 R. [16:32:02] Oui, j'ai demandé... parce que comme la marche... parce que moi, moi
2 personnellement, la marche est quelque chose que je n'ai jamais aimé, moi. Je n'ai
3 pas aimé la marche, parce que la marche peut porter beaucoup de choses. Je préfère
4 aller dans les meetings, ou bien dans les trucs... que d'aller dans la marche. Mais
5 comme la marche de ce jour était une marche pour... on disait qu'il n'y aura rien, il
6 n'y aura pas de danger, donc (*inaudible*)... Je suis jamais allé à une marche, à part
7 cette marche-là.

8 Q. [16:32:49] D'accord.

9 On va revenir sur la marche du 16 décembre. Là, ma question est de savoir si on
10 parlait des marches dans les grins, puisque vous nous dites, au paragraphe 170 de
11 votre attestation, que vous êtes allé vous informer sur une marche au grin.

12 R. [16:33:07] Oui, mais la marche...

13 Q. [16:33:09] Est-ce que c'est correct ? Est-ce que c'est correct ?

14 R. [16:33:10] Oui, c'est correct, parce que la marche était au courant... tout le monde
15 était au courant de la marche, depuis la veille. La marche, la marche...

16 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [16:33:24] (*Intervention non*
17 *interprétée*).

18 R. [16:33:27] C'est... l'information était partout qu'on doit aller installer le... les
19 directeurs de... comment on appelle ça, de la RTI.

20 M^{me} NAOURI : [16:33:45]

21 Q. [16:33:46] D'accord.

22 Y avait-il des leaders, des chefs, en quelque sorte, des personnes plus expérimentées
23 au sein des grins, qui prenaient la parole et qui prenaient l'initiative de manière
24 régulière ?

25 R. [16:34:06] Non. C'est ce que je vous dis. Le grin est composé de... de jeunes
26 chauffeurs... Au fait, comme on dit, un grin, c'est... le grin dont moi je parle, ce
27 grin-là, c'est un coin où on vend du café, où on vend du... du... du thé. Les gens
28 viennent boire du thé et puis ils s'en vont. On n'y passe pas toute la... toute la

1 journée, c'est-à-dire que c'est un lieu où tu viens, tu prends ton café, tu t'en vas ; tu
2 viens, tu prends ton café, tu t'en vas. J'avais dit qu'on... qu'on n'y passe pas toute la
3 journée, une personne ne peut pas passer toute la journée là-bas. C'est un endroit où
4 quelqu'un qui est en train de rouler sa voiture peut venir garer, prendre sa... sa
5 voiture et partir. Voilà.

6 Q. [16:35:05] D'accord.

7 Alors, je vais vous lire le paragraphe 29 de votre déclaration.

8 R. [16:35:12] Mm-hm.

9 Q. [16:35:14] Vous dites : « Ces réunions au grin n'étaient pas vraiment politiques. Il
10 était question pour la jeunesse du quartier de s'organiser pour la réception des
11 personnalités politiques qui visitaient le quartier. Il y en avait qui s'occupaient de
12 leur sécurité, d'autres des locations des bâches et des chaises, par exemple. Tout le
13 monde pouvait participer à ces réunions dans les grins, sans distinction politique. La
14 majorité des membres de ces grins étaient des Malinké, des gens qui viennent du
15 Nord, mais il y avait aussi une jeunesse LMP qui nous faisait croire qu'ils sont
16 neutres. » Fin de citation.

17 R. [16:36:05] Oui.

18 Q. [16:36:05] Donc, vous receviez des personnalités politiques dans les grins, n'est-ce
19 pas ?

20 R. [16:36:11] Non, pas dans les grins, mais le grin est... n'est pas loin de la mosquée
21 du quartier. Au fait, les manifestations qui se faisaient, que ça soit politique ou bien
22 de mariage ou bien de football, tout se passait devant la mosquée, voilà. Donc, c'est...
23 c'est... au fait, c'est pas loin de la mosquée.

24 Q. [16:36:48] D'accord.

25 Et quand vous dites : « Il y en avait qui s'occupaient de leur sécurité »...

26 R. [16:37:02] Oui, ça, c'est... quand ils venaient, il y a des jeunes qui étaient pris pour
27 faire la sécurité. Bon, ils venaient avec des agents, des corps habillés, ils venaient
28 avec des agents, mais il... il... il s'agissait aussi de la jeunesse, d'encadrer... peut-être,

1 le responsable qui est là, et il s'agissait aussi... une partie de la jeunesse qui aidait les
2 gens à placer la bâche et faire des trucs, placer les bâches et les chaises. C'est-à-dire,
3 tout ceux-là avaient un petit... comment on appelle ? Chacun avait son... sa... essayait
4 de faire un peu pour l'accueil de... comment on appelle, du responsable.

5 Q. [16:38:12] D'accord.

6 Mais comment ces jeunes organisaient-ils la sécurité ? Est-ce qu'ils avaient des
7 armes ?

8 R. [16:38:19] Non, ils n'avaient pas des armes.

9 Q. [16:38:22] Alors comment faisaient-ils ?

10 R. [16:38:25] Éviter la foule... d'aller peut-être où les cadres se trouvaient, c'est tout —
11 éviter la foule. C'était la main dans la main... ils attrapaient la main dans la main
12 pour éviter la foule de... d'arriver là où les responsables sont. Mais c'était pas avec
13 quelque chose d'autre.

14 Q. [16:38:59] D'accord.

15 Alors, Monsieur le témoin, nous allons passer à la marche du 16 décembre.

16 R. [16:39:12] Oui.

17 Q. [16:39:14] Vous aviez déjà appris qu'il allait y avoir une marche vers la RTI sur la
18 TCI, n'est-ce pas ?

19 R. [16:39:26] Oui.

20 Q. [16:39:27] Combien de jours avant la marche avez-vous appris ça ?

21 R. [16:39:33] Moi, particulièrement, j'étais... je suis allé dans un petit voyage, je suis
22 arrivé le mardi nuit — je suis arrivé le mardi nuit. Je suis arrivé, j'ai un ami qui m'a
23 dit que : « Ah, il y aura une marche où ils vont aller installer le directeur de la RTI. »
24 Où ils iront...

25 Q. [16:40:12] Pardon, je vous ai coupé.

26 R. [16:40:14] « Où ils vont installer le directeur de la RTI. » J'ai dit : « Ah, bon. » Donc,
27 j'ai essayé de me renseigner pour voir si c'est une marche pacifique où il n'y aura
28 rien, parce que moi, j'avais peur de la violence. Donc, c'est là, j'ai un frère qui m'a

1 dit... il dit : « Non, il y a rien, il n'y aura rien, tu peux partir (*phon.*) » J'ai dit : « O.K. à
2 fond (*phon.*). »

3 Q. [16:40:48] D'accord.

4 Et ce que vous avez vu sur la TCI, c'est un appel de Guillaume Soro, n'est-ce pas ?

5 R. [16:40:55] Oui.

6 Q. [16:40:55] Est-ce que vous savez, Monsieur le témoin, quand la TCI a été créée ?

7 R. [16:41:09] Je me rappelle pas de la date, mais je sais que c'est pas... où située (*phon.*).

8 Q. [16:41:17] Pas besoin de nous donner la date exacte, mais à peu près. ?

9 R. [16:41:22] Bon, c'est dans... en tout cas, c'est dans la crise, mais je me rappelle pas
10 du... du mois.

11 Q. [16:41:32] D'accord.

12 Et quel était le point de rassemblement pour aller marcher vers la RTI ? Où est-ce
13 que vous deviez vous retrouver ?

14 R. [16:41:47] Non, nous, on ne devait pas se retrouver. Au fait, on devait partir de
15 manière... on devait aller individuellement. Parce que comme c'est la RTI, nous, on
16 connaît bien la RTI, on peut emprunter des véhicules de transport et puis arriver
17 là-bas.

18 Q. [16:42:03] Monsieur le témoin, au paragraphe 176 de votre attestation, vous dites :
19 « On était censés se retrouver au Golf et de marcher jusqu'à la RTI. »

20 R. [16:42:20] Oui.

21 Q. [16:42:21] « Ahmed Bakayoko avait dit sur la TCI qu'on va montrer au monde
22 entier que nous sommes des démocrates, qu'il y aura une marche pacifique. » Fin de
23 citation.

24 Donc, vous deviez vous retrouver au Golf, n'est-ce pas ?

25 R. [16:42:41] Oui.

26 Q. [16:42:41] D'accord.

27 Il y avait déjà des soldats à l'hôtel du Golf, à cette époque-là, n'est-ce pas ?

28 R. [16:42:48] Oui, oui.

1 Q. [16:42:51] Et ces soldats devaient aussi marcher vers la RTI, ce jour-là ?

2 R. [16:42:58] Là, je sais pas.

3 Q. [16:43:00] D'accord.

4 Et ces soldats qui étaient à l'hôtel du Golf, ils font partie... ils faisaient partie, à
5 l'époque, des forces armées... des Forces nouvelles, les FAFN, n'est-ce pas ?

6 R. [16:43:28] Bon, je ne peux pas avoir la confirmation de ça, parce que je ne suis
7 pas... je ne suis jamais arrivé là-bas.

8 Q. [16:43:35] D'accord.

9 Et d'autres... pardon, et des gens d'autres villes devaient se rendre à Abidjan pour
10 participer à cette marche, n'est-ce pas ?

11 R. [16:43:49] Oui, comme je voyais (*phon.*) à... on avait compris.

12 Q. [16:43:55] De quelle autre ville, Monsieur le témoin ?

13 R. [16:43:59] De plusieurs villes.

14 Q. [16:44:06] Est-ce que vous pouvez nous donner des exemples ? Par exemple,
15 Bouaké, Man.

16 R. [16:44:11] Moi, j'ai appris Man, Bouaké, Daloua, et puis, bon, peut-être...

17 Q. [16:44:20] D'accord.

18 Et vous ne travailliez pas, ce jour-là, Monsieur le témoin ?

19 R. [16:44:31] Non.

20 Q. [16:44:37] Est-ce que des personnes de votre famille ou des proches se sont rendus
21 au travail, ce jour-là ?

22 R. [16:44:46] Bon, pour... pour ceux qui sont chauffeurs, ils se sont rendus au travail.

23 Q. [16:44:53] D'accord.

24 R. [16:44:53] Oui.

25 Q. [16:44:54] Quand vous dites « chauffeurs », est-ce que vous voulez dire aussi des
26 chauffeurs de taxi ?

27 R. [16:45:01] Oui, des chauffeurs de taxi.

28 Q. [16:45:07] D'accord.

1 R. [16:45:08] En fait, la marche, c'est... la marche dépend de soi-même : si tu veux, tu
2 vas ; si tu veux, tu vas pas. Ça dépendait de... de toi-même.

3 Q. [16:45:19] D'accord.

4 Alors, vous, vous vous rendez au grin, ce matin-là, c'est bien ça ?

5 R. [16:45:45] Oui, je me suis rendu au grin, aller boire un thé.

6 Q. [16:45:51] D'accord.

7 R. [16:45:52] Et...

8 Q. [16:45:55] Et quand vous partez du grin, comment savez-vous quelle route ou
9 itinéraire emprunter pour rejoindre les autres marcheurs ?

10 R. [16:46:07] Bah, ce sont les véhicules de transport. Donc, de Yopougon jusqu'à... au
11 carrefour de la RTI, c'est pas... c'est pas aussi... c'est pas caché. Je sais qu'emprunter
12 de là et là, je peux arriver là-bas.

13 Q. [16:46:35] Donc, vous alliez directement à la RTI, vous n'alliez pas à l'hôtel du
14 Golf ?

15 R. [16:46:46] Non, parce qu'avant de partir, j'ai appelé... j'ai appelé un de mes frères,
16 qui m'a dit qu'eux, ils étaient déjà au Golf, mais ils vont maintenant vers... comment
17 on appelle ça, vers la RTI.

18 Q. [16:47:04] D'accord.

19 Est-ce que quelqu'un au grin vous a dit où s'étaient dirigés les jeunes qui étaient
20 partis plus tôt ce matin-là ?

21 R. [16:47:20] Non, moi, j'ai... Moi, quand... quand je suis arrivé au grin, j'ai retrouvé
22 un ami, je leur ai demandé, j'ai dit : « Il y a des gens qui sont déjà partis. » Quand
23 moi j'attendais à la maison, il y a des gens qui sont partis déjà, donc j'ai pris le
24 chemin avec lui.

25 Q. [16:47:48] D'accord.

26 Alors, Monsieur le témoin, vous nous avez dit ce matin — et je vais vous citer.

27 Page 31, à partir de la « page » 15 — de la ligne 15, pardon.

28 « Donc, le matin, quand je me réveille, je suis venu m'asseoir dans un petit café. J'ai

1 pris un café, j'ai causé avec des amis, j'ai demandé après qu'ils m'ont dit qu'ils sont
2 partis... comment on appelle, à la marche. C'est pour aller, je pense... je pense bien,
3 installer le nouveau directeur de la RTI. Donc, quand mon ami est arrivé, on a décidé
4 de partir, parce que les gens étaient déjà partis. Donc, on a emprunté un véhicule,
5 descendre dans un carrefour, et de là-bas, on devait encore emprunter et partir. Et il
6 se trouvait qu'il y avait des jeunes qui disent : "comme il y a un point de véhicules,
7 on peut cheminer ensemble pour partir." » Fin de citation.

8 Alors, je voudrais revenir sur ces histoires de véhicules afin de clarifier ce qui s'est
9 passé, puisque ce n'est pas très clair si vous avez emprunté un véhicule quand vous
10 êtes parti du grin ou si vous avez emprunté un véhicule plus tard. Ce que vous ont
11 dit les jeunes, quand vous dites : « Il se trouvait qu'il y avait des jeunes qui disent
12 "comme il y a un point de véhicules, on peut cheminer ensemble pour partir" »
13 parce qu'il y avait un point de rassemblement pour que vous puissiez partir. Et je
14 m'arrête là.

15 Donc, je vous pose la première question : est-ce que vous avez pris un véhicule
16 quand vous partez du grin ?

17 R. [16:50:08] Oui, du... du... du... du grin jusqu'à... au carrefour, c'est très loin. Le
18 transport coûte 100 francs. On a emprunté pour descendre au carrefour de Siporex.

19 Q. [16:50:25] D'accord.

20 Combien de temps vous avez mis ?

21 R. [16:50:30] Du... Du grin au... à Siporex, là ?

22 Q. [16:50:37] Oui.

23 R. [16:50:39] Bon, c'est des minutes, c'est pas... quelques minutes.

24 Q. [16:50:46] D'accord.

25 Et quand vous arrivez à Siporex, vous prenez une autre voiture ; c'est ça ?

26 R. [16:50:51] Oui. On devait prendre une autre voiture. Bon...

27 Q. [16:51:00] Et c'était...

28 R. [16:51:01] ... on devait prendre une autre voiture...

1 Q. [16:51:07] Dites-moi.

2 R. [16:51:08] On devait prendre une autre voiture. Il y avait un problème de véhicule,
3 donc on a donné le véhicule. C'est là où on a vu un groupe de jeunes qui disait qu'ils
4 vont à la marche. Donc, compte tenu de... du manque de véhicules, ah, on a dit :
5 « Bon, O.K. il n'y a pas (*inaudible*), donc, on peut cheminer ensemble. » Donc, c'est là
6 on les a suivis. Sinon, c'est pas un lieu de rassemblement, non. Comme c'est dans la
7 même direction ils partaient, et on a commencé à marcher un peu, un peu.

8 Q. [16:51:44] D'accord.

9 Donc, si je comprends bien, vous n'avez pas pris de véhicule et vous êtes parti à pied
10 avec les jeunes ; c'est bien ça ?

11 R. [16:51:51] Oui.

12 Q. [16:51:51] Combien étiez-vous, à peu près ?

13 R. [16:52:00] Bon, je pense, ces jeunes-là, ils étaient... ils étaient au... ils étaient à une
14 dizaine de personnes, hein — une dizaine de personnes, un peu.

15 Q. [16:52:16] D'accord.

16 Et vous vous dirigiez... Et où dirigez-vous... dirigez-vous, à ce moment-là ? Pardon.

17 R. [16:52:25] C'est on... On partait sur l'autoroute, au niveau du *Banco (*phon.*).

18 Q. [16:52:39] D'accord.

19 Est-ce que les voitures circulaient toujours, à ce moment-là ?

20 R. [16:52:43] Oui, les voitures ont commencé à circuler. Nous, on a emprunté, là, et
21 puis on est partis. Nous, on n'a pas marché.

22 Q. [16:52:50] Et donc, vous... juste pour qu'on comprenne bien la séance : donc, vous
23 marchez avec ces jeunes et, ensuite, vous nous dites que vous...

24 R. [16:52:57] Mais on a eu... on a eu des véhicules devant.

25 Q. [16:53:01] Devant quoi ?

26 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [16:53:06] Orateurs qui se
27 chevauchent.

28 M^{me} NAOURI : [16:53:11] Pardon.

1 Q. [16:53:12] Vous dites : « Je vois des véhicules. » Devant quoi voyez-vous des
2 véhicules ?

3 R. [16:53:18] Nous, quand on marchait, on partait, on a croisé des... — comment on
4 appelle, là — des agents, des gendarmes qui nous ont dit : « Vous partez où ? » Bon,
5 il y a quelqu'un qui a répondu devant pour dire : « On va à la RTI pour aller installer
6 le... le... — comment on appelle, là — le nouveau directeur de la RTI. »

7 Et parmi ces gens-là, il y a un qui a dit : « Mais vous partez faire quoi ? Allez-y à la
8 maison, vous allez aller, ils vont vous tuer là-bas. Vous allez avoir des problèmes
9 pour donner à vos parents. Allez-y à la maison. »

10 Q. [16:53:59] D'accord.

11 Ma question est purement sur le chemin que vous empruntez. Vous marchez avec
12 les jeunes et vous...

13 R. [16:54:05] Oui, mais après, nous sommes... nous, c'est par un manque de véhicule,
14 parce que quand vous regardez le périmètre de la Siporex jusqu'à l'endroit où je
15 vous dis, ce jour, il y avait un problème de véhicules. Donc, on a marché un peu, un
16 peu, un peu, un peu, mais au niveau de... où on a croisé les agents, on a pu avoir un
17 véhicule, parce que, nous, on était deux, on a pu avoir un véhicule pour descendre à
18 Liberté.

19 Q. [16:54:42] D'accord. Là, c'est clair.

20 Et donc, le véhicule que vous empruntez, à ce moment-là, pour aller à Liberté,
21 combien de personnes y a-t-il dans ce véhicule ?

22 R. [16:54:55] Il y a... Il y avait pas... Il y avait un peu... Bon, il y avait seulement que
23 trois places dans la voiture. C'est... Ce sont les Dyna, les... chez nous, on appelle ça
24 les « *gbaka* », des petites... des... des petits véhicules de... de... de 20 places, là.

25 Q. [16:55:25] Donc, vous êtes dans un véhicule de 20 places ; c'est bien ça ?

26 R. [16:55:29] Oui, mais il y avait des... des passagers à bord. Donc, nous sommes
27 montés pour partir.

28 Q. [16:55:40] D'accord.

1 Et donc, quand vous arrivez à Liberté, vous descendez de ce bus, de ce *gbaka* ?

2 R. [16:55:56] Oui. Quand nous sommes... Oui, on est descendu... On est descendu à
3 Liberté, juste.

4 Q. [16:56:06] D'accord.

5 Et c'est au moment où vous descendez du bus que vous entendez des tirs ?

6 R. [16:56:15] Non, au moment où nous sommes descendus du bus, c'est là on a vu
7 que les... les gens, ils étaient en train de courir, venir vers nous. Les gens couraient,
8 ils couraient, ils couraient. Bon, nous, on ne savait pas il s'agissait de quoi. Et c'est un
9 coup, on a entendu les tirs de... de fusils, les... donc, on était obligés de courir sans
10 savoir ce qui se passait.

11 Q. [16:56:41] D'accord.

12 Donc, vous, Monsieur le témoin, vous décidez de fuir et vous ne voyez pas d'où
13 viennent les tirs ?

14 R. [16:56:57] Non, non. Oui.

15 Q. [16:56:58] D'accord.

16 R. [16:56:58] J'ai préféré fuir.

17 Q. [16:57:01] D'accord. Très bien.

18 Alors, Monsieur le témoin, je voudrais revenir sur ce que vous nous avez dit
19 aujourd'hui sur les parlements.

20 R. [16:57:28] Oui.

21 Q. [16:57:31] Alors, vous dites, à la page 23, la question, ligne 14, qui vous est posée,
22 c'est : « Qui faisait les discours ? » Et vous répondez : « Ce sont les mêmes. Au fait, le
23 parlement, c'est ouvert. C'était ouvert à tous ceux qui veulent parler, les
24 parlements. »

25 Alors, ma question, c'est : les réunions aux parlements, c'était une activité
26 quotidienne ouverte du quartier, n'est-ce pas ?

27 R. [16:58:21] Oui, mais le... le parlement était quelque chose à... qui était vu chaque
28 jour, à chaque fois, bon, parce que l'endroit... quand, moi, je passais, à chaque fois,

1 l'endroit était toujours rempli. Il y avait du monde à chaque fois.

2 Q. [16:58:49] D'accord.

3 Mais quand vous êtes allé à des réunions aux parlements, qui vous en informait, de
4 ces réunions, qu'elles avaient lieu ?

5 R. [16:59:03] Au fait, c'est... c'est un endroit qui est en bordure de route, donc ce n'est
6 pas caché. En passant, on peut bien voir l'endroit. Ce n'est pas caché.

7 Q. [16:59:20] D'accord.

8 Donc, c'était connu dans tout le quartier ; c'est bien ça ?

9 R. [16:59:24] Oui.

10 Q. [16:59:24] Et est-ce qu'il y avait des femmes qui assistaient à ces réunions ?

11 R. [16:59:33] Oui. Il y avait quelques femmes, mais la majorité, c'étaient les garçons...
12 c'étaient les hommes, il n'y avait pas trop de femmes, mais c'est beaucoup les
13 hommes je voyais beaucoup.

14 Q. [16:59:52] Et est-ce qu'il est juste de dire que ces réunions attiraient des personnes
15 de tout âge ?

16 R. [16:59:59] Oui, mais on parlait... on parlait uniquement de... ça dépend de... du
17 discours. Quand ça ne te plaît pas, tu ne peux pas rester là ; mais quand ça te plaît, tu
18 es obligé d'assister.

19 Q. [17:00:20] D'accord.

20 Donc, il n'y avait pas d'ordre du jour dans les parlements ?

21 R. [17:00:30] Non, chaque jour.

22 Q. [17:00:33] Et les thèmes abordés faisaient essentiellement objet d'improvisation ?

23 R. [17:00:40] Oui. Les thèmes étaient un peu... ce n'est pas... ce n'est pas bon, ce
24 n'était pas (*inaudible*).

25 Q. [17:00:52] D'accord.

26 Et les personnes qui intervenaient dans les parlements, ce n'étaient pas toujours les
27 mêmes ?

28 R. [17:01:01] Oui, au fait, c'est... à chaque fois, il fallait quelqu'un vient, au moins,

1 faire découvrir peut-être le message qu'il a compris ou bien donner un message qu'il
2 a entendu ou bien... c'était un truc comme ça. Chaque jour, il y avait toujours une
3 nouvelle information.

4 Q. [17:01:34] D'accord.

5 Et tout le monde pouvait prendre la parole, il n'y avait pas besoin de s'inscrire ?

6 R. [17:01:45] Non, mais avant... avant de prendre la parole, il faut être, d'abord, ce
7 qu'ils sont, avant de prendre la parole.

8 Q. [17:02:00] D'accord.

9 R. [17:02:00] Voilà. Moi, par exemple, moi, je ne pouvais pas aller prendre la parole
10 là-bas.

11 Q. [17:02:03] D'accord.

12 Monsieur le témoin, est-ce que vous connaissez le président de la Fédération
13 nationale des agoras et parlements ?

14 R. [17:02:20] Non.

15 Q. [17:02:21] Et si je vous dis « Idriss Ouattara », ça vous dit quelque chose ?

16 R. [17:02:26] Idriss Ouattara, non.

17 Q. [17:02:38] Et si je vous dis Gaoussou Yahieri (*phon.*) Paul, est-ce que vous savez
18 qui c'est ?

19 R. [17:02:57] Gaoussou ?

20 Q. [17:03:01] Gaoussou Yahieri (*phon.*) Paul.

21 R. [17:03:07] Non.

22 Q. [17:03:08] D'accord.

23 Monsieur le témoin, Guillaume Soro a été secrétaire général de la FESCI, n'est-ce
24 pas ?

25 R. [17:03:16] Oui.

26 Q. [17:03:16] D'accord.

27 Alors, Monsieur le témoin, revenons un instant sur le 25 février.

28 R. [17:03:50] Oui.

- 1 Q. [17:03:51] Le jour... Enfin, le 25 février, vous êtes à la maison, quand vous...
- 2 R. [17:04:07] Oui.
- 3 Q. [17:04:08] Pardon, laissez-moi poser la question.
- 4 Est-ce que vous êtes à la maison, quand vous partez vers le goudron, ou est-ce que
- 5 vous êtes au grin ?
- 6 R. [17:04:17] Non, le 25 février, je suis à la maison.
- 7 Q. [17:04:22] D'accord.
- 8 Et à quelle heure êtes-vous parti vers le goudron ?
- 9 R. [17:04:28] Entre 10 heures et 11 heures, oui, entre 10 heures, 11 heures.
- 10 Q. [17:04:36] D'accord.
- 11 Et sans nous donner de noms, combien étiez-vous, quand vous partez vers le
- 12 goudron ?
- 13 R. [17:04:43] Non, j'ai croisé quelqu'un, un ami, on a marché légèrement ; nous
- 14 sommes revenus au goudron.
- 15 Q. [17:04:58] Et comment avez-vous été personnellement informé de ce qu'il y avait
- 16 des affrontements sur la route principale ?
- 17 R. [17:05:06] C'est... c'est des dames j'ai croisées sur la voie de ma maison qui m'ont
- 18 dit qu'« il y a des jeunes qui sont en train de jeter des pierres sur vos amis au bord...
- 19 en bordure de route, là-bas ».
- 20 C'est là j'ai marché avec un de mes amis, hein, on a marché un peu (*inaudible*), on a
- 21 vu qu'il y a... il y a quelque chose qui est en train de se passer qui n'est pas bien.
- 22 Donc, en tout cas, moi, personnellement, j'ai... je suis resté calme, d'abord, pour voir
- 23 qu'est-ce qui ne va pas. Voilà.
- 24 Q. [17:06:07] D'accord.
- 25 Et c'est à ce moment-là que vous apercevez une grande foule ; c'est bien ça ?
- 26 R. [17:06:24] Oui, une grande foule de l'autre côté de la voie.
- 27 Q. [17:06:29] D'accord.
- 28 Et c'est une foule de jeunes ; c'est ça ?

1 R. [17:06:37] Oui, une foule de jeunes.

2 Q. [17:06:42] Et ils cherchent à traverser le boulevard principal pour entrer dans
3 Doukouré ; c'est ce que vous nous dites ?

4 R. [17:06:50] Oui.

5 Q. [17:06:54] Et c'est cette foule qui vous lançait des pierres ?

6 R. [17:06:58] Oui, oui.

7 Q. [17:07:02] Et vous, vous décidez d'aller chercher des pierres dans votre quartier
8 Doukouré ; c'est bien ça ?

9 R. [17:07:09] Oui. Ils nous lançaient des pierres, et on... on a vu qu'ils devenaient
10 plus nombreux, parce que le... la foule qui était là, elle était un peu beaucoup, mais
11 subitement, un coup, ils ont commencé à être beaucoup. Bon, on a nos biens dans le
12 quartier, on a des enfants qui sont là, il y a la famille. Donc, ils sont pas armés. Si
13 c'est seulement des pierres, on va leur lancer aussi des pierres. Donc, c'est pourquoi
14 nous sommes aussi descendus aller chercher des pierres. Donc, on se lançait des
15 pierres.

16 Q. [17:07:53] D'accord.

17 Et où est-ce que vous êtes allé chercher ces pierres ?

18 R. [17:07:56] Ces pierres sont dans le quartier. Les mêmes pierres qu'ils lançaient,
19 d'autres se retournaient, eux aussi, on ramassait aussi pour lancer aussi.

20 Q. [17:08:13] D'accord.

21 Et vous n'êtes plus tous les deux, à ce moment-là, vous êtes rejoints par des jeunes ;
22 c'est bien ça ?

23 R. [17:08:20] Non, là, nous sommes en bordure de route, ça veut dire que nous... je
24 suis avec des habitants de mon quartier, en ce moment, tous les jeunes du quartier.

25 Q. [17:08:33] Combien ?

26 R. [17:08:34] Nous tous, on est sortis, tous les jeunes du quartier. On est tous sortis
27 du quartier, parce que l'information est partie un peu vite pour dire qu'il y a des
28 gens qui sont là. Ça a été... C'est... Au fait, c'est... c'était... ça a surpris tout le

1 monde, quoi.

2 Comment venir attaquer un quartier comme ça ? Et puis, bon, on ne sait même pas.

3 Vous êtes là, et puis vous êtes en train de lapider des gens comme ça, il y a des

4 pierres, il y a des pierres. On ne sait pas y a quel problème. Bon, c'est surprenant.

5 Dans les magasins, les boutiques, les kiosques à café, les... tout ce qui est en bordure

6 de route, les propriétaires ont fermé.

7 Q. [17:09:20] On va y venir.

8 Mais vous êtes... quand vous êtes avec tous les jeunes du quartier, vous êtes

9 combien : 100, 200, 300, 400 ?

10 R. [17:09:39] Bon, je ne pouvais pas connaître le nombre, parce que ce jour, il y a...

11 c'était un mélange. Il y avait des femmes, des vieillards, même, qui sont venus voir

12 ce qui n'allait pas, dans le début, parce que c'est des gens qui étaient arrêtés, qui

13 disent, aujourd'hui, là, qu'il y a des rebelles dans le quartier, qu'ils vont faire sortir

14 les rebelles. (*Inaudible*)... ils sont à l'autre côté du goudron. Ils disent il y a des

15 rebelles dans le quartier, donc, parmi eux, il y a d'autres qui ont jeté des pierres, les

16 gens ont couru, laissé des marchandises...

17 Q. [17:10:18] D'accord.

18 On va essayer de se concentrer sur la question.

19 R. [17:10:21] Oui.

20 Q. [17:10:21] Donc, vous savez pas combien de personnes il y avait avec vous en

21 train de lancer des pierres, c'est clair, mais vous étiez plus nombreux qu'en face, à ce

22 moment-là, n'est-ce pas ?

23 R. [17:10:32] Non, pas aussi nombreux, pas aussi nombreux, parce qu'il y avait la

24 peur qui était là.

25 Q. [17:10:36] D'accord.

26 R. [17:10:37] Voilà, il y avait la peur qui était là, donc c'est pas tout le monde qui peut

27 s'arrêter là.

28 Q. [17:10:45] Et, Monsieur le témoin...

1 R. [17:10:47] Oui.

2 Q. [17:10:48] Vous nous dites qu'il y avait des magasins, et cetera. Donc, vous lancez
3 des pierres parce que vous ne voulez pas qu'il y ait de vols ; c'est bien ça ?

4 R. [17:10:56] Oui. Quand ils ont commencé à lancer les pierres, c'est eux qui ont
5 commencé...

6 Q. [17:11:03] Oui, ça, j'ai...

7 R. [17:11:06] ... avec les pierres. Voilà, ce sont eux qui ont commencé à lancer des
8 pierres pour faire fuir... Bon...

9 Q. [17:11:19] Mais, Monsieur le témoin, pendant la crise, avant ce 25 février, il y avait
10 déjà eu des affrontements entre jeunes de Doukouré et jeunes de Yao Séhi, n'est-ce
11 pas ?

12 R. [17:11:33] Oui. Ils agressaient...

13 Q. [17:11:36] Et...

14 Pardon, allez-y.

15 R. [17:11:39] Voilà, ils agressaient les passants, les... disons, des... des gens qui
16 venaient rendre visite aux gens. C'était un groupe... Au fait, c'est... Si je veux bien
17 voir, c'est le fumoir, comme je l'ai dit, j'ai dit c'est un coin de bandits, parce que le
18 fumoir est toujours... les bandits sont toujours à côté des fumoirs.

19 Q. [17:12:12] D'accord.

20 Donc, l'une des raisons de ces affrontements, c'était la criminalité quotidienne,
21 comme des vols de téléphones portables, par exemple ?

22 R. [17:12:23] Oui.

23 Q. [17:12:29] Est-ce que vous étiez au courant que Bobi avait demandé aux jeunes de
24 Doukouré de surveiller la bordure du goudron, notamment pour arrêter les
25 voleurs ?

26 R. [17:12:40] Au fait, c'est nous qui sommes allés voir ces responsables, comme, eux,
27 on les connaît en tant que responsables, c'est des grandes personnes, d'aller au 16^e...
28 d'aller au 16^e arrondissement porter plainte pour le quartier que nos visiteurs, nos

1 amis qui ne sont pas du quartier, quand ils descendent, ils ont leurs portefeuilles qui
2 sont arrachés, ils ont leurs téléphones qui sont arrachés. Dans le 16^e arrondissement,
3 quand il y a un vol, on se rend au 16^e, ils disent, bon, ils vont enquêter ; il n'y a pas
4 de suite.

5 Donc, un jour...

6 Vous dites ?

7 Q. [17:13:35] Non, mais j'allais poser une question par rapport à ce que vous disiez,
8 puisque, à ce moment-là, vous décidiez vous-même d'interpeller les jeunes qui
9 volaient ; c'est bien ça ?

10 R. [17:13:48] Au fait, il y a... il y a eu plusieurs vols. Donc, un jour, entre nous, on a
11 dit : « Mais, au lieu qu'on va au 16^e et toujours les vols continuent, donc, ces voleurs,
12 nous, on peut interdire ces voleurs-là, même, à voler ici. On peut leur interdire... les
13 interdire à voler ici. » Comment ? En attrapant un, un jour, l'envoyer au 16^e,
14 peut-être que ça peut... il peut avoir un changement.

15 Q. [17:14:33] Est-ce que Bobi vous a raconté...

16 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [17:14:36] (*Intervention non*
17 *interprétée*).

18 M^{me} NAOURI : [17:14:42] Pardon, Monsieur le Président.

19 Q. [17:14:44] Est-ce que Bobi vous a raconté qu'avant les élections un jeune voleur de
20 Yao Séhi avait été intercepté par des jeunes de Doukouré et qu'il avait été frappé et
21 qu'il est décédé à la suite de ces coups ?

22 R. [17:15:01] Pardon ?

23 Q. [17:15:02] Est-ce que Bobi vous a raconté qu'avant les élections un jeune voleur de
24 Yao Séhi avait été pris par des jeunes de Doukouré, qu'il avait été frappé et qu'il était
25 décédé à la suite de ces coups ?

26 R. [17:15:27] Qui a donné l'information ?

27 Q. [17:15:32] Alors, moi, je vous demande si Bobi vous l'a raconté.

28 R. [17:15:38] Non, moi, j'ai... C'est pas les jeunes de Doukouré qui l'ont frappé, c'est

1 des gens qui l'ont frappé, et les gens ont dit que c'est les gens de Doukouré. Il a été
2 frappé...

3 Q. [17:15:57] D'accord.

4 R. [17:15:58] ... et puis les gens ont dit que c'est les gens de Doukouré, alors que ce
5 n'étaient pas les gens de Doukouré.

6 Q. [17:16:04] D'accord.

7 Alors, je vais vous lire une... un paragraphe de votre attestation. Vous dites, au
8 paragraphe 113 : « Je pense que toute cette situation est partie de Yao Séhi. C'était un
9 quartier de vagabonds, de paresseux, en majorité constitué des déplacés de guerre
10 de Douékoué qui avaient été attaqués par le MPCJ en 2002. La seule chose qu'ils
11 faisaient, c'était le vol. Avant l'attaque des gens, la construction du maquis
12 Guantanamo par Ahmed avait accru les tensions entre les deux groupes, car les
13 jeunes de Yao Séhi arrachaient les téléphones portables des gens...

14 R. [17:17:01] Oui.

15 Q. [17:17:01] ... qui se rendaient dans ce maquis. Une fois (Expurgée) »

16 Alors, je vais pas citer les noms parce qu'on est en audience publique, pardon.

17 R. [17:17:14] Ouais.

18 Q. [17:17:14] Donc, certaines... certains de vos amis ou deux personnes que vous
19 citez, en tout cas, « ont pris le portefeuille d'une femme qui s'est plainte chez
20 quelqu'un de notre quartier. Nous, à notre niveau, avons donc décidé de les
21 interpellier pour qu'ils arrêtent ces vols. » Donc, fin de citation.

22 Donc, pour vous, Monsieur le témoin, vous avez décidé d'interpeller les jeunes parce
23 que c'étaient...

24 R. [17:17:43] Oui.

25 Q. [17:17:44] ... des bandits ?

26 R. [17:17:47] Oui.

27 Q. [17:17:48] C'est ça, ce qu'on doit comprendre du passage que je viens de lire ?

28 R. [17:17:52] Oui.

1 Q. [17:17:52] D'accord.

2 Monsieur le témoin, donc, de nombreuses personnes qui habitaient Yao Séhi étaient
3 des déplacés de guerre de Doukouré (*phon.*) ; c'est ça ?

4 R. [17:18:09] Oui.

5 Q. [17:18:09] On va y arriver.

6 R. [17:18:11] Il y avait... ils étaient... ils étaient nombreux, ceux qui étaient les
7 déplacés de guerre, beaucoup. Beaucoup.

8 Q. [17:18:18] Beaucoup ? Combien ?

9 R. [17:18:20] Je ne peux pas connaître le nombre. Même les noms que j'ai cités, c'est...
10 tous ceux-là viennent de là-bas.

11 M^{me} NAOURI : [17:18:31] Alors, je vais juste, pour le dossier, répéter que ma
12 question portait sur Duékoué, et pas Doukouré, puisque ça n'a pas été noté dans les
13 transcriptions français.

14 Q. [17:18:06] Et le village... le village de Duékoué a été détruit en 2002, n'est-ce pas ?

15 R. [17:19:04] Oui, 2000...

16 Q. [17:19:04] Qui les avait attaqués ?

17 R. [17:19:07] Bon, c'est ce qu'ils disaient, hein, c'est ce qu'eux-mêmes disaient, les
18 habitants même de... truc, c'est ce qu'ils disaient le jour... Quand il y avait un petit
19 truc, ça sortait d'eux-mêmes, de leurs bouches que : « Vos parents nous ont tués à
20 Duékoué, nous, on ne va pas vous rater. » C'est comme ça ils nous parlaient.

21 Q. [17:19:35] D'accord.

22 R. [17:19:35] Sinon, moi, je n'ai pas vu, je n'ai jamais assisté à ça, je ne suis pas au
23 courant de ça, mais ça sortait d'eux-mêmes, de leurs bouches que « vos parents nous
24 ont tués à Douékoué ».

25 Q. [17:19:49] D'accord.

26 Mais, au paragraphe 113, vous dites qu'ils avaient été attaqués par le chef du MPC.I.
27 C'est qui, le chef du MPC.I ?

28 R. [17:20:01] C'est... ce que je dis, c'est ce que j'ai entendu dans la bouche de ces

1 gens-là.

2 Q. [17:20:05] Ça, c'est clair.

3 R. [17:20:07] Voilà.

4 Q. [17:20:08] Donc, vous avez entendu dire qu'ils avaient été attaqués par le MPCCI...

5 R. [17:20:13] Le MPCCI, donc...

6 Q. [17:20:17] ... et moi, je vous demande... Laissez-moi finir ma question.

7 Je vous demande : qui est le chef du MPCCI ?

8 Est-ce que vous le savez ?

9 R. [17:20:24] Non.

10 Q. [17:20:27] Et si je vous dis Guillaume Soro ?

11 R. [17:20:33] Donc, là, je... je ne peux pas savoir, parce que...

12 Q. [17:20:39] D'accord.

13 R. [17:20:45] Je ne sais pas.

14 Q. [17:20:49] Ce n'est pas grave.

15 Et dernière question, Monsieur le témoin : est-ce que... est-ce que des personnes
16 sont... venant de Duékoué sont venues à Yao Séhi, après 2002 ?

17 R. [17:21:03] Après 2002 ? Euh... Je pense que... il y a des gens qui sont venus et...
18 mais c'est après, c'est en 2000... euh... 2003, si je pense bien, oui, 2003, que beaucoup
19 sont venus vers Abidjan, ici, à Yao Séhi. Voilà. 2003.

20 Q. [17:21:40] D'accord.

21 M^{me} NAOURI : [17:21:43] Monsieur le Président, je vois l'heure.

22 Quatre minutes ? Je vais faire quatre minutes.

23 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [17:21:57] (*Intervention non*
24 *interprétée*)

25 M^{me} NAOURI : [17:22:01] Promis.

26 Q. [17:22:03] Alors, Monsieur le témoin, on va revenir sur le 25 février...

27 Je vais chercher ma référence — pardon.

28 M^{me} NAOURI : [17:22:31] Monsieur le Président, c'est pas... c'est pas voulu, mais

1 j'arrive plus à trouver ma feuille avec la référence dont j'aurais besoin, et comme on
2 aborde un tout autre thème, je demande votre indulgence pour m'arrêter ici, pour
3 aujourd'hui, si vous le voulez bien.

4 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [17:23:08] C'est pas mal,
5 comme astuce !

6 M^{me} NAOURI : [17:23:12] Ce n'était pas voulu.

7 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : [17:23:12]

8 Nous allons suspendre maintenant et nous reprendrons demain matin, à 10 heures
9 — 10 heures. Nous ferons tout d'abord une audience de deux heures, puis deux fois
10 une heure et demie, de manière à terminer à 17 heures. Nous devons terminer, en
11 principe, avec ce témoin et nous pourrons, peut-être, commencer avec le suivant.

12 Vous avez utilisé la moitié de votre temps de parole. Je ne veux pas faire de compte
13 d'apothicaire ici, mais nous devons tout de même respecter un tout petit peu la
14 durée des audiences.

15 Nous nous retrouverons demain matin, à 10 heures.

16 L'audience est levée. Merci.

17 M^{me} L'HUISSIER : [17:24:10] Veuillez vous lever.

18 (*L'audience est levée à 17 h 24*)